

Santé : Poursuite de l'opération d'assainissement de la liste des médicaments importés

P. 12

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Jeudi 16 Juillet 2015 - 29 Ramadhan 1436 - N° 1020 - 3^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-UE Le Commandant de la force navale de l'UE en Méditerranée en visite aujourd'hui en Algérie

P. 28

3^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT À ADDIS-ABEBA
Messahel : L'aide publique au développement doit être «revisée» dans un esprit de partenariat

P. 28

A l'occasion de l'Aïd El Fitr, le Directeur général et l'ensemble des personnels de **DK News**, souhaitent à leurs lecteurs, une bonne fête de l'Aïd El Fitr pleine de bonheur et de Santé. Saha Aïdkoum.

ANP GAÏD SALAH À PARTIR DE BLIDA **L'instauration de la sécurité et la lutte contre les résidus du terrorisme requièrent une "vigilance permanente"**

L'instauration de la sécurité dans le pays et la lutte contre les résidus du terrorisme, requièrent une "vigilance permanente", a indiqué, hier, le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en visite hier à la 1^{re} Région militaire.

P. 3



BENYOUNÈS CONFIRME : Le comité chargé de gérer les licences d'importation installé «très prochainement»



P. 3

Un Ramadhan serein et sans flambée des prix

P. 3

EDUCATION NATIONALE : BACCALAURÉAT
Tableau d'honneur pour Benghebrit

P. 6

SANTÉ
20 QUESTIONS sur la protection solaire

Pages 14-15

INCIDENTS DE GHARDAÏA
Saisie par la police d'armes artisanales dans des lieux suspects

P. 4

SPORTS
VOLLEY-BALL : Tournoi «Ramadhan 2015» : sacrée soirée...

P. 25

RÉSULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES : **213 millions de connexions sur le site de l'ONEC pour les 3 paliers**

P. 12

Météo► **Régions Nord : 33° à Alger**

Temps ensoleillé et chaud dans les régions intérieures jusqu'à l'après-midi, les vents seront de 20 à 30 km/m près des côtes, la mer sera calme.

► **Régions Sud : 38° à Tamanrasset**

Temps chaud à l'extrême sud de Hoggar au Tassili tard dans la journée même dans la soirée, par ailleurs, le temps sera ensoleillé nuageux dans d'autres endroits au sud-ouest avec des vents.

TOURISME
Ghoul à Alger

Le ministre du Tourisme, de l'Aménagement du Territoire et de l'Artisanat, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant de son secteur au niveau de la capitale.

CULTURE
Mihoubi à Bouira

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection aux infrastructures culturelles au niveau de la wilaya de Bouira.

LE 22 JUILLET À L'IF D'ALGER**Concert de la soprano Betty Garcés Bedoya**

L'Institut français d'Alger organise mercredi 22 juillet 2015 à partir de 19h30, un concert de la soprano Betty Garcés Bedoya, accompagnée de la pianiste Antonia Valente. Entrée sur carte d'accès. Réservation à l'adresse suivante: concertdebettygarcés.alger@if-algerie.com

► **UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS**
Portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers

L'Université M'hamed Bougara de Boumerdès, organise jusqu'au 16 juillet 2015, au niveau de la bibliothèque de la faculté des hydrocarbures et de la chimie, des journées portes ouvertes sur la préinscription universitaire au profit des nouveaux bacheliers.

► **DU 24 AU 29 SEPTEMBRE**
14^e Festival culturel national du film amazigh

La 14^e édition du festival culturel national du film amazigh (FCNFA), aura lieu du 24 au 29 septembre 2015, a indiqué le commissariat du festival. Par ailleurs, la date limite pour le dépôt des films devant participer au FCNFA, placée cette année sous le thème «Histoire et terroir : un passé pour l'avenir», est fixée pour le 20 août 2015.

AID EL FITR
les meilleurs vœux de DK News

A l'occasion de l'Aïd El Fitr, le Directeur général et l'ensemble des personnels de DK News, souhaitent à leurs lecteurs, une bonne fête de l'Aïd pleine de bonheur et de santé. Saha Aïdkoum.

VIOLENCE PENDANT LE MOIS DE RAMADHAN**EL TARF**
100 exposants attendus à la Fête nationale de la tomate

Plus de 100 participants sont attendus à la foire nationale de la tomate du 29 au 31 juillet prochains à El Tarf, a-t-on appris hier du président de la chambre locale de l'agriculture (CAW), Saci Abadlia. Cette manifestation, prévue dans les locaux de l'ex-Tabacop de Drean, vise principalement, selon ce responsable, à «présenter les opportunités offertes en matière, notamment, de transformation de ce fruit, dans le sillage de la reprise de cette filière après un déclin de plus de 10 ans». Ce rendez-vous, organisé conjointement par la direction des services agricoles et la CAW d'El Tarf, permettra également aux agriculteurs et aux transformateurs d'exposer les différentes qualités de tomates produites à l'échelle nationale et de faire étalement de leur savoir-faire dans une région réputée par sa production abondante, a souligné M. Abadlia. Pas moins de 8.000 tonnes de tomate sont quotidiennement transformées par quatre unités opérationnelles dans cette wilaya où deux autres usines de ce type seront prochainement ouvertes.

FONCTION PUBLIQUE
Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual chômées et payées

Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual 1436 de l'hégire, marquant la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative. Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise la même source.

SAMEDI À PARTIR DE 15H
Programme d'animations pour les enfants malades

A l'occasion de l'Aïd El Fitr, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, à traced pour le samedi 18 juillet à partir de 15h, un programme d'animations pour rendre le sourire aux enfants hospitalisés au niveau des hôpitaux de Birtraria, Zéralda et Aïn Taya.

ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE**Emission consacrée à la dimension religieuse du code de la route**

L'émission «Li Amnikoum», de la Sûreté nationale sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, sur les ondes de la chaîne 1, à la dimension religieuse du code de la route.

JUSQU'AU 31 AOÛT À LA SAFEX
Village des loisirs

Le village de loisirs, installé par le ministère de la Jeunesse et des sports au Palais des Expositions (Safex, Alger), restera ouvert au public jusqu'au 31 août prochain. Un éventail d'activités et programmes de détente d'ordre artistique, scientifique et sportif, comprenant des circuits pour vélos tout terrain (VTT), de rollers et de karting, l'escalade ainsi que des ateliers de peinture, de fabrication de masque, de céramique et poterie, outre des animations musicales et des tournois de jeux de société, sont programmées à titre gracieux au profit des visiteurs.

Horaires des prières

Jeudi 29 Ramadhan 1436

	Max	Min
Alger	33°	18°
Oran	32°	22°
Annaba	30°	19°
Béjaïa	31°	19°
Tamanrasset	38°	19°



BENYOUNÈS CONFIRME Le comité chargé de gérer les licences d'importation installé "très prochainement"

Le comité interministériel chargé de gérer l'attribution des licences d'importation et d'exportation, prévues par la nouvelle loi sur les opérations d'importation et d'exportation, sera installé "très prochainement", a annoncé mardi à Alger le ministre du Commerce Amara Benyounes.

Ce comité regroupera, sous la présidence du ministère du Commerce, les ministères des Finances, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture et du Développement rural, a souligné M. Benyounes lors d'une réunion avec l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le patronat sur le bilan du mois de Ramadhan.

Dès son installation, a-t-il poursuivi, le comité devrait commencer à rendre public par voie de presse la liste des produits soumis à ces licences.

Ainsi, la liste des produits agricoles sera arrêtée en concertation avec le ministère de l'Agriculture, les produits industriels en concertation avec le ministère de l'Industrie.

La distribution de ces licences sera soumise à la transparence dans leur attribution et à la non-discrimination entre les différents opérateurs économiques, a-t-il insisté.

De ce fait, tous les détails sur l'octroi de ces licences seront publiés.

Il s'agit des tributaires, des montants et des bénéficiaires, selon M. Benyounes qui a rappelé que ce dispositif a été mis en place pour assainir le commerce extérieur et défendre les intérêts de l'entreprise algérienne.

Il a réaffirmé que ces licences constituent un instrument juridique pour pouvoir "maîtriser et gérer de manière rationnelle les importations du pays qui ont déjà enregistré une baisse de 2,5 milliards de

dollars durant les cinq premiers mois de cette année".

Parmi les mesures prévues pour réduire les importations figurent l'encouragement de la production nationale à travers la campagne "consommons algérien", lancée dernièrement, que le ministre a qualifiée de "réussite" notamment pour certaines filières comme l'agroalimentaire.

"Nous allons continuer cette politique de consommons algériens car c'est un long combat et nous allons exercer des pressions sur l'entreprise algérienne pour qu'elle puisse nous donner un produit de qualité meilleure", a-t-il dit.

La loi sur le commerce extérieur a été adoptée récemment par les deux chambres du Parlement, rappelle-t-on.

En visitant à Alger les stands des deux marchés de proximité installés à l'occasion du mois de Ramadhan, M. Benyounes a jugé "abordables" les prix des produits proposés dans ces espaces notamment pour les produits de large consommation.

"Pour cette année, nous avons enregistré une baisse des prix grâce à la disponibilité des produits et le changement du comportement du consommateur qui n'a pas procédé à l'achat d'importantes quantités au début du mois", a expliqué le ministre.

M. Benyounes a été accompagnée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, de la ministre déléguée auprès du ministère du Tourisme et

de l'Artisanat chargée de l'Artisanat, Aicha Tagabou et du Secrétaire général de l'UGTA, Abdelmadjid Sidi Said.

Quelque 350 marchés de même type ont été installés à travers le territoire national, selon M. Benyounes qui a souhaité multiplier cette initiative.

Plus de trois millions de personnes ont visité les marchés de proximité d'Alger installés au siège de l'UGTA et à la Safex, selon M. Sidi Said qui a estimé que l'organisation de ces espaces était une réussite car ils avaient permis de faire face aux spéculateurs dans ce cette période de grande consommation.

Les ménages ont pu économiser de 30 à 40% en faisant leurs achats auprès de ces marchés, a-t-il estimé.

formés pour la validation de leurs connaissances, ce qui est une manière pour le système de formation de s'adapter aux besoins des professionnels", estime M. Ferroukhi.

Pour cela, il y a actuellement cinq écoles et deux instituts supérieurs de formation, qui sont des instrument au service des professionnels, mais "la nouveauté pour cette année est la formation en plongée sous marine qui est un domaine de pointe", souligne le ministre.

"Le ministère va améliorer la qualité de la formation dans le cadre de la coopération internationale", a annoncé M. Ferroukhi. Selon le ministre, il y a déjà un début de partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle pour des spécialités identifiées dès cette année avec l'ouverture de la première formation à Kenadsa (Béchar) dans le domaine de l'aquaculture.

"On collabore également pour préparer des formations à Adrar, Ouargla et Tamanrasset pour l'aquaculture comme on assure aussi des formations à la carte et le

recyclage", insiste M. Ferroukhi. Le ministère de l'Agriculture a lancé cette année la première opération de recyclage de pâtes de pêche pour la pêche à la sardine.

Tous ces efforts visent à disposer d'une formation très réactive pour 50.000 inscrits maritimes dont la moitié a rejoint le métier dans les années 2000 et qui ont une moyenne d'âge de 40 ans, voire moins.

"Notre orientation est d'aller vers la formation continue car c'est un moyen de modernisation et d'intégration, ce qui est l'ambition du plan quinquennal afin de pouvoir gérer une flotte de pêche 4.500 embarcations, tous genres confondus", explique le ministre.

Le souci des responsables du secteur est d'améliorer la formation des marins pêcheurs pour rentabiliser l'outil de production, comme il s'agit aussi d'inculquer aux professionnels des connaissances sur la réglementation et le respect de l'environnement, ainsi que sur l'aquaculture.

"Il s'agit également de maintenir les 120.000 tonnes de produits de la pêche et

Un Ramadhan serein et sans flambée des prix

Le mois de Ramadhan 2015 aura été un mois serein et marqué par une stabilité des prix sans précédent. C'est dire la détermination des plus hautes autorités du pays d'assurer le bien-être du citoyen.

Le lancement des marchés de proximité à travers l'ensemble des wilayas du pays tout en incitant les industriels et les opérateurs nationaux à écouler leurs produits dans ces espaces, sont autant de facteurs ayant empêché la flambée des prix durant le mois sacré.

Quelques semaines auparavant, le gouvernement avait lancé la vaste opération consistant à inciter les Algériens à consommer et acheter des produits locaux. La période du Ramadhan a été propice pour appuyer cette opération dont les conséquences ont été bénéfiques pour les citoyens sur tous les plans.

En effet, les marchés de proximité qui sont inondés de produits made in Algeria ont permis aux Algériens de découvrir la production locale qui est, de leur avis, de grande qualité par rapport aux produits bas de gamme, importés par des commerçants sans scrupules et ne se souciant pas de la santé des citoyens.

Du fait du grand succès enregistré par ces marchés, les citoyens ont émis le souhait de voir ces espaces maintenus après le mois de ramadhan. Il s'agit de marchés ayant permis de promouvoir la production nationale, d'autant que la politique du gouvernement va dans le sens d'inciter les Algériens à consommer Algérien et éviter de ce fait les importations tous azimuts.

Sur le plan sécuritaire, le mois de ramadhan s'est déroulé dans le calme. Ce mois est souvent utilisé par les forces du mal pour commettre des attentats terroristes. Cependant la vigilance des forces de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire, veillent au grain.

L'ANP a déjà déjoué plusieurs plans de déstabilisation et d'attentats qui allaient être commis en Algérie durant ce mois sacré. Il s'agit notamment du groupe terroriste anéanti à Bouira, quelques semaines avant le mois de ramadhan. D'autres groupes ont été mis hors d'état de nuire alors qu'ils s'apprêtaient à s'introduire à travers les frontières du Sud du pays.

Les forces de l'ANP qui surveillent les frontières du Sud comme du lait sur le feu, arrêtent presque quotidiennement des criminels et des quantités d'armes impressionnantes. A l'évidence ce sont des armes destinées à commettre des attentats spectaculaires. La vigilance des forces de l'Armée aura été fatale à ces groupes qui ont connu le même sort que leurs prédecesseurs, à savoir l'anéantissement !

Kamel Cherif

La formation des marins et patrons de pêche, axe de travail prioritaire du ministère

L'accès des professionnels de la pêche à la formation, y compris la formation par alternance et le perfectionnement, qui a déjà touché 20% des 50.000 inscrits maritimes, est l'un des axes de travail du secteur, a expliqué mardi soir le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi.

Il a indiqué dans un entretien à l'APS, en marge de la cérémonie de clôture de l'année pédagogique à l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture d'Alger, que "10.000 personnes sont formées en deux ans".

"Cette formation vise la validation des acquis de professionnels sur le terrain", souligne-t-il, citant l'exemple des électromécaniciens, déjà formés "sur le tas", mais qui n'ont pas de diplôme.

"Il existe dans le dispositif de la formation maritime cette possibilité, mais les professionnels n'ont pas l'habitude de passer devant un jury, qui évalue leurs connaissances et leur savoir-faire", regrette le ministre.

En 2015, "il y a eu 1059 professionnels

formés pour la validation de leurs connaissances, ce qui est une manière pour le système de formation de s'adapter aux besoins des professionnels", estime M. Ferroukhi. La formation dans les métiers de la pêche est assurée actuellement par huit instituts spécialisés et des écoles pour l'année pédagogique 2015 dont le nombre d'inscrits est de 6.026 professionnels.

Les formations vont du simple marin pêcheur au capitaine de pêche, en passant par les officiers mécaniciens de deuxième classe.

Et l'année 2015 a marqué le début de la formation à El Kala de 14 plongeurs spécialisés dans la cueillette de corail.

300 personnes se sont inscrites pour cette formation pour la pêche au corail, mais la priorité a été donnée aux professionnels déjà en activité, indique la responsable de la formation au ministère.

73% des marins qui ont suivi une formation spécialisée dans les métiers de la pêche ou de la conduite de navire de pêche sont des professionnels qui n'avaient pas d'attestation ou de diplômes, indique-t-on de même source.

APS

INCIDENTS DE GHARDAÏA Saisie par la police d'une quantité d'armes artisanales dans des lieux suspects



Les forces de police de la wilaya de Ghardaïa ont saisi ces derniers jours des armes artisanales dangereuses dans le cadre des perquisitions effectuées dans plusieurs lieux suspects exploités pour la fabrication et le stockage des outils et projectiles utilisés lors des affrontements sanglants qu'a connus la région.

"Les forces de police de la sûreté de la wilaya de Ghardaïa ont effectué ces derniers jours des opérations de recherche au niveau de plusieurs lieux suspects exploités pour la fabrication et le stockage des outils et projectiles utilisés lors des affrontements sanglants qu'a connus récemment la wilaya de Ghardaïa", a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN).

Les forces de "la police opérationnelle ont saisi des armes artisanales dangereuses dans le cadre de la poursuite des investigations", indique la même source.

"Les recherches et les investigations se poursuivent", selon le communiqué qui indique que "les opérations réussies effectuées par les éléments de la police dans les lieux suspects dans les villes de Ghardaïa à Guerrara et à Berriane contribuent à maintenir l'ordre public et la quiétude".

Dans ce contexte, la DGSN a indiqué que ses services "demeurent à l'écoute des appels des citoyens notamment à travers le numéro vert 1548".

AÏD EL-FITR La DGSN met en place un dispositif sécuritaire



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a pris "toutes les mesures sécuritaires nécessaires pour assurer la sécurité et la quiétude des citoyens en prévision de l'Aïd El-Fitr", a indiqué mercredi un communiqué de cette institution.

Ces mesures sécuritaires portent sur la "mise en place d'un plan intégré qui associe les différents services de police opérationnels pour assurer la fluidité du trafic routier et la sécurité et la quiétude des citoyens à travers le renforcement des patrouilles de sécurité mobiles et pédestres au niveau des lieux publics et des routes où le trafic routier est très dense, des centres commerciaux et de loisirs et des gares, selon la même source.

Par ailleurs, ces mêmes services sensibilisent les conducteurs à travers les différents points de contrôle routier sur la nécessité de se conformer au code de la route et de respecter les règles de sécurité routière.

BOUMERDÈS

40 femmes démunies bénéficient d'équipements de production

Une quarantaine de femmes au foyer relevant de catégories nécessiteuses des zones rurales de la wilaya de Boumerdès ont bénéficié mercredi de matériel et d'équipements de production en vue de leur intégration dans le monde du travail.

"La distribution des équipements de production est inscrite au titre des opérations de solidarité initiées à l'occasion du mois sacré de Ramadan", a indiqué à l'APS le directeur de l'Action sociale de la wilaya, Sayad Mourad, en marge de la cérémonie organisée à cet effet au Centre islamique de Boumerdès, en présence des femmes bénéficiaires, d'handicapés et de nombreux invités d'associations caritatives de la région.

Soulignant que le financement de l'opération a été assuré par le ministère de la Solidarité nationale qui a octroyé une enveloppe de six (6) millions de

Dinars, M. Sayad a précisé que cette action permet principalement à "des femmes au foyer démunies de soutenir matériellement leurs familles avec des revenus fixes".

Ces femmes ont été recensées parmi les bénéficiaires des programmes de primes forfaitaires de solidarité et du filet social, a-t-il relevé.

Cette opportunité a aussi donné lieu à la distribution d'une trentaine de fauteuils roulants à des handicapés moteurs relevant également de catégories nécessi-

Les actes de destruction des établissements de santé ne servent pas l'«intérêt» du citoyen

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a affirmé mardi que les actes de destruction ayant ciblé des établissements hospitaliers publics «ne servent pas les intérêts du citoyen».

Dans une déclaration à l'APS en marge de la signature d'un accord de coopération entre le ministère et le Commissariat à l'énergie atomique, M. Boudiaf a déploré les actes de destruction ayant ciblé lundi l'établissement spécialisé en neurochirurgie de Sidi Ghiles (Tipasa) affirmant que le «citoyen sera privé de certaines prestations en attendant les travaux de réfection».

Mise en service depuis deux ans, cette structure spécialisée prend en charge les habitants de Tipasa à 100% en plus des patients transférés à partir d'Alger, de Blida, Chlef et



Aïn Defla en partie et 10% des wilayas du sud.

Le premier responsable du secteur a estimé que des fonds supplémentaires seront consacrés aux travaux de réfection de cet établissement qui a coûté à l'Etat des sommes faramineuses ajoutant que de nombreux malades des régions ciblées seront privés des prestations

nécessaires. Il a, ainsi, appelé les citoyens à préserver ces structures qui sont, tout d'abord, un «bien» public rappelant qu'outre les prestations en neurochirurgie, l'établissement «cible d'actes de destruction» assurait les urgences médicales en faveur de la population de Sidi Ghiles. Le ministre a, dans ce contexte, rassuré les habitants de cette région en annonçant l'ouverture d'un service d'urgences médicales au niveau de la polyclinique de proximité qui est en cours de réalisation pour une meilleure prise en charge des malades.

Par ailleurs, M. Boudiaf est revenu sur une instruction donnée à tous les gestionnaires des établissements de santé qui leur permet de signer des contrats avec des entreprises de gardiennage afin de renforcer la sécurité en cas de déficit ou d'absence d'agents de sécurité en coordination avec les Collectivités locales en vue de préserver la structure publique.

MOKRI PRÉCISE

La rencontre avec M. Ouyahia, «pas dans le cadre des négociations au nom de l'opposition»

Le Mouvement de la Société pour la paix (MSP) a affirmé que la rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, «n'avait pas lieu dans le cadre des négociations avec le Pouvoir au nom de l'opposition», a indiqué mardi un communiqué du MSP.

La rencontre de la délégation du MSP avec M. Ouyahia s'inscrit «dans le cadre du programme de consultations lancé il y a quelques mois par le mouvement et annoncé par les médias», précise le communiqué indiquant que la rencontre «a été décidée par le bureau exécutif national du MSP». «La rencontre avait pour objectif d'informer les autorités officielles, directement et sans intermédiaire, des points de vue et des approches du MSP concernant différentes questions nationales et internationales», a précisé le responsable. «Ceci s'est fait oralement sur la base d'un document adressé au président de la République remis par le MSP au directeur de son cabinet». «Ce sont ces mêmes idées qui ont été exprimées



par le mouvement lors de rencontres politiques et médiatiques», a-t-il indiqué. «Le thème de la rencontre ne s'inscrit pas dans le cadre des négociations avec le Pouvoir au nom de l'opposition», a précisé le communiqué. «Le mouvement ne pourrait se permettre, ni moralement ni éthiquement, de négocier avec le pouvoir sans accord préalable des membres de la Coordination des libertés et de la transition démocratique et de l'Instance de consultation et de suivi de l'opposition», a précisé le MSP.

Le MSP «se réserve la liberté d'action, en son nom, et d'établir des

contacts avec les différentes parties au sein du pouvoir et de l'opposition sans en informer à ce sujet» et c'est ce qui a été convenu au niveau de la Coordination. Le Mouvement a souligné qu'il demeurerait «attaché à son action commune avec l'opposition au sein de la Coordination et de l'Instance sur la base du document de Mazfran, seul document selon le MSP, susceptible de réaliser l'entente et protéger l'Algérie d'éventuels dérapages». Après avoir déploré «les interprétations et lectures tendancieuses et imprécises de certains médias», le mouvement a souligné que «ses décisions sont prises au sein de ses structures et personnes ne peut exercer des pressions sur le président du mouvement ou le bureau exécutif ou le conseil consultatif national».

Le ministre d'Etat, chef de cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, avait reçu jeudi dernier sur instruction du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, une délégation du MSP conduite par Abderrazak Mokri, président du mouvement.

Le parti Talaïou El Houriyet dépose sa demande d'agrément au ministère de l'Intérieur

Le parti Talaïou El Houriyet (avant-garde des libertés) a procédé au dépôt de sa demande d'agrément auprès des services compétents du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, indique mardi un communiqué de cette formation politique. Ce parti a procédé le 12 juillet courant au dépôt de la demande de son agrément auprès des services compétents du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en application de la résolution de son congrès constitutif, tenu en juin dernier, précise la même source. "Un récépissé de dépôt de la demande lui a été remis en date du même jour", ajoute le communiqué, soulignant que "la vérification contradictoire des documents constitutifs de la demande d'agrément du Parti a fait apparaître qu'elle était en conformité avec les exigences de la législation en vigueur dans la matière". Conformément à cette même législation, l'administration dispose d'un délai de soixante (60) jours pour répondre à cette demande. Le parti Talaïou El Houriyet, qui a tenu son congrès constitutif les 13 et 14 juin dernier, a plébiscité Ali Benflis président de ce nouveau parti. Benflis qui était chef du gouvernement a été également candidat à la présidentielle de 2004 puis de 2014.



GAÏD SALAH À PARTIR DE BLIDA

L'instauration de la sécurité et la lutte contre les résidus du terrorisme requièrent une "vigilance permanente"

L'instauration de la sécurité dans le pays et la lutte contre les résidus du terrorisme, requièrent une "vigilance permanente", a indiqué mercredi le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), en visite mercredi à la 1^{re} Région militaire.

"En clôture des visites sur le terrain qu'il a effectuées aux différentes Régions militaires durant le mois sacré du Ramadan, le Général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a effectué, aujourd'hui mercredi 15 juillet 2015, une visite de travail et d'inspection en 1^{re} Région militaire à Blida", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Cette visite s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et de l'orientation, auxquelles le Haut Commandement accorde un grand intérêt, visant à prôner le contact permanent et continu avec les éléments et être à l'écoute de leurs préoccupations, ajoute la même source.

Le Général de Corps d'Armée a présidé, au siège du Commandement de la Région, une réunion de travail à laquelle ont pris part le Commandement, l'état-major et les cadres de la Région, où il a prononcé une allocution d'orientation qui a été suivie par les éléments des différentes unités par visioconférence, et dans laquelle il a réitéré que l'instauration de la sécurité dans notre pays et la lutte tenace et avec force contre les résidus du terrorisme, qui tente vainement de menacer et de perturber la sécurité du peuple algérien, requièrent nécessairement une vigilance permanente et un continu état prêt à faire face à

toute urgence et en toute circonstance".

"C'est dans ce cadre précisément et pour les mêmes objectifs, que s'inscrivent les efforts inlassablement et continuellement fournis par l'ANP, conjointement avec tous les autres corps sécuritaires, sous le commandement et le soutien de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale" a affirmé Gaïd Salah.

Il a précisé que ces "efforts ont été couronnés par l'instauration de la sécurité, de la stabilité et de la sérénité parmi les citoyens.

Ce qui est un accomplissement précieux et cher à nos coeurs en tant que militaires, et qui s'est concrétisé grâce à la grandissante résolution de promouvoir la performance militaire des éléments et des unités, d'acquérir l'expérience individuelle et collective souhaitée au combat et d'apporter de la souplesse et de complémentarité aux actions de combat".

Après avoir rappelé "la noblesse et la grandeur" des missions assignées à l'ANP, le Général de Corps d'Armée a recommandé à tous les cadres de l'être à la hauteur de la responsabilité de commander les hommes, en prêtant à leurs subordonnés toute l'attention requise, que cela soit sur les aspects d'orientation et de sensibilisation, l'aspect de préservation



des impératifs de leur formation, instruction et préparation au combat, ou celui qui concerne la complète, entière et continue attention portée à leur environnement professionnel et relationnel et leur cadre de vie, ainsi que la quête, sans cesse, des facteurs et impératifs de leur bon moral.

"Le maintien du moral des éléments à son plus haut degré est la première de nos priorités dans l'ANP, car nous sommes d'une totale conviction que la source du développement des armées en général et de leur force et victoires, revient précisément et principalement à leur force de moral", a encore souligné le Général de corps d'Armée.

Le Général de corps d'Armée a présidé une 2^{me} réunion, à laquelle ont pris part, aux côtés du Général-Major Habib Chentouf, Commandant de la 1^{re} Région

et principalement à leur force de moral", a encore souligné le Général de corps d'Armée.

"Etre conscient de la sensibilité des missions et connaître leurs fins nationales et leurs objectifs principaux est, sans doute, l'un des facteurs constants et certains à même d'assurer aux éléments les capacités morales garantissant à l'ANP de poursuivre le parcours de son développement" a-t-il ajouté.

Le Général de corps d'Armée a recommandé une 3^{me} réunion, à laquelle ont pris part, aux côtés du Général-Major Habib Chentouf, Commandant de la 1^{re} Région

militaire, les cadres d'état-major de la Région, ainsi que les Commandants des secteurs militaires et les chefs de services de sécurité.

Lors de cette réunion, le chef d'état-major de la Région a présenté un exposé sur les différentes questions sécuritaires prévalant sur le territoire de compétence.

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a donné des orientations et des recommandations relatives à la lutte antiterroriste et à la nécessité d'accélérer l'éradication des résidus de ce fléau.

Noblesse et la grandeur des missions de l'ANP

Le Général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a encore une fois saisi l'opportunité de sa visite à la première région militaire pour rappeler "la noblesse et la grandeur" des missions assignées à l'ANP.

Gaid Salah, d'emblée, recommandé à tous les cadres d'être à la hauteur de la responsabilité de commander les hommes, en prêtant à leurs subordonnés toute l'attention requise, que cela soit sur les aspects d'orientation et de sensibilisation, l'aspect de préservation des impératifs de leur formation, instruction et préparation au combat, ou celui qui concerne la complète, entière et continue attention portée à leur environnement professionnel et relationnel et leur cadre de vie, ainsi que la quête, sans cesse, des facteurs et impératifs de leur bon

moral. "Le maintien du moral des éléments à son plus haut degré est la première de nos priorités dans l'ANP, car nous sommes d'une totale conviction que la source du développement des armées en général et de leur force et victoires, revient précisément et principalement à leur force de moral", a encore souligné le Général de corps d'Armée.

Pour le chef d'état major de l'Armée, "être conscient de la sensibilité des missions et généraliser leurs fins nationales et leurs objectifs principaux est, sans doute, l'un des facteurs constants et certains à même d'assurer aux éléments les capacités morales garantissant à l'ANP de poursuivre le parcours de son développement".

Gaid Salah, a donné des orientations et des recommandations relatives à la lutte antiterroriste et à la nécessité d'accélérer l'éradication des rési-

sides de ce fléau, soulignant, à ce propos, que l'instauration de la sécurité dans le pays et la lutte contre les résidus du terrorisme, requièrent une "vigilance permanente".

C'est dans ce cadre précisément et pour les mêmes objectifs, que s'inscrivent les efforts inlassablement et continuellement fournis par l'ANP, conjointement avec tous les autres corps sécuritaires, sous le commandement et le soutien de son Excellence, Monsieur le président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale" a affirmé Gaid Salah.

Il a précisé que ces "efforts ont été couronnés par l'instauration de la sécurité, de la stabilité et de la sérénité parmi les citoyens.

Ce qui est un accomplissement précieux et cher à nos coeurs en tant que militaires, et qui s'est concrétisé grâce à

la grandissante résolution de promouvoir la performance militaire des éléments et des unités, d'acquérir l'expérience individuelle et collective souhaitée au combat et d'apporter de la souplesse et de complémentarité aux actions de combat".

Il faut rappeler que lors d'une visite de travail et d'inspection qu'il a effectuée à la 3^{me} région militaire à Bechar, Gaid Salah avait affirmé que les résultats obtenus sur le terrain sont le fruit des efforts consentis par le Commandement de l'ANP.

Il avait mis l'accent sur "les missions constitutionnelles assignées à l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, veillant au renforcement de nos capacités militaires et à la revitalisation de ses moyens dissuasifs pour faire face à toute tentative d'atteinte à la souveraineté de l'Algérie et à sa sécurité nationale".

Il avait également exhorté l'assistance à "faire preuve de plus de vigilance et de travail appliqué et fructueux dans tous les domaines, à même de se tenir à un état prêt et opérationnel", soulignant que la grande conscience qu'ont les fils fidèles de l'Algérie de l'intérêt national suprême était la principale motivation qui leur a donné la force nécessaire pour que notre pays ait, aujourd'hui, sous le commandement et le soutien du président de la République, chef supérieur des forces Armées, ministre de la Défense nationale, cette immunité sécuritaire et ce haut niveau de sécurité, de sécurité et de stabilité, et puisse franchir toutes ces étapes du parcours de développement socio-économique, en dépit des situations difficiles que connaît le monde d'aujourd'hui sur les plans territorial et international.

Walid. B

EDUCATION NATIONALE : «Généralisation de l'enseignement de tamazight à 20 wilayas, durant la prochaine année scolaire»

Le ministère de l'Education nationale (MEN) prévoit de généraliser l'enseignement de la langue Tamazight au-delà de 11 wilaya actuellement pour en atteindre 20 au total, durant la prochaine année scolaire, a annoncé, mardi soir à Tizi-Ouzou, la première responsable du secteur Nouria Benghebrit.

Intervenant dans une conférence de presse organisée en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des meilleurs lauréats des examens de fin d'année de la wilaya de Tizi-Ouzou, la ministre a indiqué que les directeurs de l'Education nationale ont été saisis à cet effet.

«J'ai demandé cette année aux directeurs de l'éducation de faire un effort supplémentaire pour qu'on puisse passer de 11 à 20 wilayas assurant l'enseignement de cette langue nationale», a-t-elle indiqué. La commission mixte MEN/Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) installée dans le cadre de cette démarche de promotion de généralisation de l'enseignement de la langue Tamazight et qui a une représentation de «haut niveau», est chargée de «trouver des solutions opérationnelles pour que cette langue nationale puisse trouver sa place le paysage institutionnel de l'éducation nationale», a-t-elle souligné.

L'ouverture de postes pour l'enseignement de Tamazight est liée à la demande exprimée sur le terrain par les directions de wilayas de l'éducation, ce chiffre n'est pas établis de manière administrative mais plutôt pédagogique à partir de l'identification faite à l'échelle locale, a-t-elle observé. Par ailleurs, Mme Benghebrit a fait savoir que la généralisation de l'enseignement de cette langue n'est pas soumise à un nombre d'élèves prétable et se fera en fonction des demandes exprimées. «Nous n'avons pas établis des conditionalités de chiffres en matière d'élèves. Même si la demande est exprimée par seulement deux élèves dans un établissement, nous procéderons au recrutement des enseignants», a-t-elle précisé. La promotion de l'enseignement de la langue Tamazight est une position qui est partagée par l'ensemble du gouvernement. Des orientations ont été données à cet effet par le premier ministre, a rappelé Mme Benghebrit.

«L'essentiel des problèmes posés par les différentes catégories en cours de résolution»

L'essentiel des problèmes posés par les différentes catégories de l'Education sont «en cours de résolution», a déclaré, mardi soir à Tizi-Ouzou, la ministre de l'Education nationale (MEN).

«Nous sommes en train de résoudre l'essentiel des problèmes qui ont été posés par les enseignants, les intendants et un certain nombre de catégories de l'Education durant l'année scolaire écoulée», indiqué Nouria Benghebrit, lors d'une conférence de presse tenue en marge d'une cérémonie en l'honneur des meilleurs lauréats des examens de fin d'année. Rappelant la démarche du MEN en faveur du dialogue avec les différentes parties pour trouver des solutions à leur préoccupations, elle a fait part de la tenue d'une réunion, la semaine prochaine, avec des syndicats de l'Education nationale autour de leurs préoccupations mais aussi dans la perspective d'aboutir à la signature d'une charte d'éthique et de stabilité du secteur afin de ne pas perturber les élèves dans leur cursus.

L'objectif attendu de ces démarches est de démarer une année scolaire 2015/2016 dans la sérénité et dans un climat favorable aux études, a-t-elle ajouté.

«Les grèves cycliques, même si elles ne durent que quelques jours, sont démotivantes et démotivantes pour les élèves», a-t-elle observé.

Selon Mme Benghebrit, la stabilisation du climat social, conjuguée à une refonte pédagogique en profondeur et à une amélioration de la gouvernance, sont des ingrédients nécessaires pour atteindre le taux de 70% de réussite au bac fixé comme objectif par son département pour la prochaine année scolaire.

BACCALAURÉAT

Tableau d'honneur pour Benghebrit

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a qualifié mardi les résultats du baccalauréat 2015 de «satisfaisants», précisant vouloir atteindre un taux de réussite de 70%.

Lors de la cérémonie organisée en l'honneur des meilleurs bacheliers, Mme Benghebrit a exprimé l'optimisme du ministère quant à la possibilité d'atteindre ce taux (70%) à court terme, grâce «au redressement de la réforme que nous concrétisons sur la base de deux éléments essentiels: la refonte pédagogique la rationalisation de la gouvernance».

Le taux de réussite au baccalauréat cette année a atteint 51,36% contre 45,01% l'année dernière, soit une hausse de 6,35%, a indiqué la ministre, soulignant que les résultats des filles restent meilleurs que ceux des garçons avec 68,32% contre 31,68% pour les garçons.

La filière des mathématiques et maths techniques vient en tête avec un taux de 62,74%, suivie des langues étrangères (58,74%), des sciences (51,43%), des lettres (47,14%) et de gestion et économie (43,69%). «Nous

avons grandement contribué à cette réussite à la faveur des efforts exceptionnels consentis pour assurer la stabilité du secteur d'une part et garantir un accompagnement psychologique et pédagogique des candidats d'autre part», a indiqué la



ministre. Mme Benghebrit a rappelé que l'examen du baccalauréat s'est déroulé dans de «bonnes conditions», sachant que la session de cette année a enregistré un grand nombre de candidats (ancien et nouveau systèmes).

S'agissant des défis à relever notamment les disparités des résultats entre wilayas, la ministre a appelé à une révision de l'organisation des examens particulièrement le baccalauréat et une révision du calendrier de l'examen d'éducation sportive et de l'élaboration

des sujets d'examens. Concernant les tentatives de triche durant l'examen du baccalauréat, la ministre a souligné que son secteur comptait utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TIC) pour «empêcher toute tentative de triche».

Ces questions seront soumises au débat lors d'une conférence nationale d'évaluation de la mise en oeuvre de la réforme de l'école prévue fin juillet en cours.

«Il est temps de changer les mentalités à propos du concept de réussite qui est essentiellement lié aux opportunités offertes à l'élève pour s'intégrer dans la vie pratique».

Benghebrit insiste sur la professionnalisation de la gestion des établissements scolaires et du métier d'enseignant

La professionnalisation de la gestion des établissements scolaires et du métier d'enseignant ainsi que la réorganisation des examens de fin d'année sont des actions nécessaires pour améliorer le système éducatif national et le taux de réussite au Bac, a insisté, mardi soir à Tizi-Ouzou, la ministre de l'Education nationale (MEN) Nouria Benghebrit.

Intervenant en marge de la cérémonie organisée en l'honneur des 221 élèves de Tizi-Ouzou qui ont brillé aux examens de fin d'année, et qui ont permis à cette wilaya de se classer première l'échelle nationale, Mme Benghebrit, a souligné que pour pouvoir réaliser l'objectif de 70% de taux de réussite au baccalauréat fixé pour la prochaine année scolaire, il est nécessaire de prendre des mesures concrètes portant sur la gestion des établissements scolaires et la pratique pédagogique» a-t-elle observé.

Mme Benghebrit a estimé qu'il est important d'étudier les voies et moyens d'améliorer la qualité de l'enseignement qui est «remise en cause par l'ensemble des bénéficiaires du système éducatif national», pour réduire le taux de redoublement qui est «important» et les déperditions scolaires.

«La gestion des établissements scolaires constitue une des clés de la réussite et suppose des compétences à acquérir par le biais de la forma-

tion», a-t-elle poursuivi soulignant qu'il faut qu'il y ait au niveau des écoles des «chefs d'orchestre» intéressés par ce que se passe au sein de leur établissements, afin d'accompagner la volonté et les efforts qui seront fournis par les enseignants.

«Il faut absolument améliorer non seulement le contenu des programmes et le système d'évaluation, mais aussi la gouvernance en matière de pilotage des établissements scolaires ainsi que la pratique de la classe dans sa dimension pédagogique» a-t-elle observé.

Mme Benghebrit a estimé qu'il est important d'étudier les voies et moyens d'améliorer la qualité de l'enseignement qui est «remise en cause par l'ensemble des bénéficiaires du système éducatif national», pour réduire le taux de redoublement qui est «important» et les déperditions scolaires.

Pour ce faire il y a lieu d'identifier les points de difficulté pour faire un saut qualitatif qui sera à la hauteur des investissements de l'Etat dans l'éducation nationale qui est un

secteur stratégique, a-t-elle relevé. A cet effet, la conférence nationale de l'éducation qui se tiendra du 24 au 26 juillet courant, prévoit justement une série de mesures visant l'amélioration du niveau de l'élève dans le cadre de la réforme engagée par le MEN. Des ateliers y seront mis sur pied pour se pencher sur, notamment, la réorganisation des examens nationaux par entre autre la tenue d'épreuves anticipées pour certaines filières tel que l'éducation sportive et la révision de l'année scolaire, a-t-elle indiqué.

La question de l'intégration de la fiche d'évaluation annoncée par le MEN dans le cadre de ces réformes puis gelée suite à des réactions «négatives» pour certaines et «très mitigées» pour d'autres, y sera également abordée, a indiqué la première responsable du secteur qui a reconnu que cette décision était «prématurée».

«Nous avons pris acte du fait que nous avions insuffisamment expliqué les avantages de prendre en ligne de compte cette fiche d'évaluation continue qui

entrait dans le cadre de la valorisation de l'effort de l'élève», rappelant que son département a réussi au courant de l'année scolaire écoulée, à annuler la limitation d'un seuil des cours devant servir à l'élaboration des sujets d'examen de fin d'année.

S'agissant de certaines réactions aux réformes annoncées par le MEN, Mme Benghebrit a estimé qu'il ne faut pas aller dans des débats idéologiques qui ne permettent pas d'avancer». Ces réformes ont pour finalité de permettre aux élèves de maîtriser certains «langages fondamentaux» portent entre autre sur l'amélioration de la maîtrise de la langue arabe dans sa dimension écrite et de communication, des mathématiques, des sciences et des langues étrangères et dont la maîtrise fait partie des compétences nécessaires pour se positionner sur le plan professionnel, a-t-elle ajouté.

Le MEN «a lancé des chantiers très lourds qui nécessitent la conjugaison des efforts de tous», a-t-elle soutenu.

Lancement d'une large enquête pour mettre de l'ordre dans l'activité d'importation

Une large enquête a été lancée récemment par le ministère du Commerce visant la mise en place d'un fichier national des importateurs afin d'assainir cette activité qui compte près de 43.000 opérateurs, a indiqué mercredi le ministre du Commerce, Amara Benyounes, dans un entretien accordé à l'APS.



Par Chakira BIDAOUI

Menée par la Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes de ce département ministériel, cette enquête permettra d'établir un fichier devant identifier les importateurs, la nature de leurs activités (type de produits importés) et leur nationalité.

"Nous avons un problème avec certains importateurs. Il existe des importateurs qui ne sont même pas identifiés alors que d'autres, qui ne font pas les opérations d'importation pendant des années, reviennent par la suite", s'interroge le ministre.

Ce fichier de statistiques et d'informations va également permettre au ministère du Commerce, aux Douanes et à la Direction générale des impôts d'accéder à toutes les informations relatives aux importateurs pour en assurer un meilleur contrôle.

Mais vu le grand nombre des opérateurs qui compte cette activité, l'enquête pourra durer une année, avance-t-il.

Licences d'importation: critères d'octroi

Interrogé sur la mise en pratique des futures licences d'importations, M. Benyounes fait savoir, tout d'abord, que lors d'une réunion tenue récemment avec le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ce dernier a particulièrement insisté sur la "transparence" qui doit guider la délivrance de ces licences.

Quant à la liste des produits concernés par ce nouveau dispositif, elle sera élaborée par un comité interministériel présidé par son département ministériel et composé des ministères, respectivement, des Finances, de l'Industrie et des mines, et de l'Agriculture et du développement rural, sachant que ce comité sera également chargé de délivrer ces licences.

"Certainement, nous allons commencer par les produits importés qui nous coûtent chers mais ce sont les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture qui vont

déterminer les produits soumis aux licences", selon lui.

L'autre détail donné par le ministre est que la priorité d'octroi de ces licences sera accordée aux producteurs qui voudront importer le différentiel non produit localement pour répondre aux besoins des consommateurs: "Quand vous avez une entreprise qui produit en Algérie, elle aura accès aux licences d'importation".

Selon lui, l'acte de production sera ainsi l'un des critères essentiels qui sera retenu pour l'octroi de ces licences, permettant d'encourager et de protéger les industries naissantes et d'inciter les importateurs à créer une activité de production.

Il tiens à rassurer l'ensemble des opérateurs économiques que nous ne sommes en guerre contre personne, que nous n'avons de comptes à régler avec personne et que ces licences sont destinées à mieux gérer et à rationaliser notre commerce extérieur", réitère le ministre.

"Nous avons perdu près 50% de nos recettes d'exportation.

Nous devons, donc, faire extrêmement attention à la gestion de notre balance commerciale.

L'instrument juridique dont le gouvernement algérien disposerait sera ces licences d'importation et d'exportation", relève-t-il.

En ce qui concerne la durée de la validité d'une licence, M. Benyounes précise qu'il s'agira généralement d'une période variant entre trois (3) et huit (8) ans tel que défini par les principes de l'OMC relativ à ce dispositif.

"Pour nous, ce sera en fonction des évolutions de la production nationale", insiste le ministre.

Quant à la tendance baissière de la facture des importations constatée depuis le début de l'année après avoir connu une hausse fulgurante continue, M. Benyounes évoque, entre autres, la mise en place de nouvelles dispositions pour le contrôle de cette activité.

"C'est aussi le résultat de travailler en étroite collaboration avec les services des douanes et des impôts.

Nous regardons de plus près les importations, nous convoquons

Relative embellie de la croissance chinoise au 2^e trimestre

La croissance économique de la Chine s'est stabilisée à 7% au deuxième trimestre, mieux qu'attendu par les économistes, qui anticipaient un ralentissement à 6,9%, a annoncé mercredi le gouvernement.

Le Bureau national des statistiques (BNS) explique la progression du Produit intérieur brut (PIB) chinois par l'accélération conjointe de la production industrielle et des ventes de détail en juin.

La production industrielle a ainsi de nouveau accéléré en juin, avec une progression de 6,8% sur un an, a indiqué le BNS.

C'est bien mieux que ce qu'anticipait le marché, les économistes tablant sur un ralentissement, avec une hausse de seulement 6%.

Les ventes de détail en Chine, baromètre de la consommation des ménages, ont quant à elles grimpé de 10,6% sur un an le mois dernier, là encore, au-delà de la prévision médiane des experts (+10,2%).

Enfin, les investissements en capital fixe ont gonflé de 11,4% sur un an au premier semestre, une progression stable par rapport à celle constatée sur les cinq premiers mois de l'année.

"Les principaux indicateurs pour le deuxième trimestre montrent que la croissance s'est stabilisée et est prête à accélérer, le dynamisme dans l'activité s'est renforcé", a assuré Sheng Laiyun, porte-parole du BNS.

"Toutefois, il faut rester conscient que la demande intérieure tout comme la demande internationale pâtissent toujours d'un environnement difficile, et que la reprise économique mondiale est lente et tortueuse", a-t-il averti.

L'euro évolue sans grande direction



L'euro tentait de se reprendre face au dollar mercredi, mais peinait à accrocher une direction claire, avant le vote du Parlement grec et une audition de la présidente de la Réserve fédérale américaine (Fed).

La monnaie européenne valait 1,1029 dollar en fin de matinée, contre 1,1008 dollar mardi soir.

Elle repartait également à la hausse face à la devise japonaise, à 136,32 yens contre 135,82 yens la veille au soir, ainsi que le dollar, qui s'échangeait à 123,60 yens contre 123,38 yens la veille.

"Le troisième plan d'aide à la Grèce est de loin le plus décevant et l'accord a été accueilli avec, de loin, le plus grand scepticisme", commentait un analyste chez Bank of Tokyo-Mitsubishi.

Outre la crise grecque, les cambistes resteront attentifs à une audition semi-annuelle de la présidente de la Fed Janet Yellen devant la Commission des services financiers de la Chambre des représentants des Etats-Unis.

Cette audition "intervient seulement deux mois avant la première hausse de taux en plus de neuf ans attendue (par les cambistes)", soulignait un analyste chez Oanda.

Une hausse des taux d'intérêt américains rendrait le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les investisseurs.

Comme cette hausse est attendue pour septembre, certains cambistes tendent à profiter de tout accès de faiblesse pour effectuer des achats à bon compte des dollars, tablant sur une forte appréciation de la devise dans les mois à venir.

De son côté, la livre britannique baissait face à la monnaie européenne à 70,58 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5626 dollar pour une livre.

La devise suisse perdait du terrain face à l'euro, à 1,0437 franc pour un euro, comme face au dollar, à 0,9463 franc pour un dollar. L'once d'or valait 1.155,12 dollars, contre 1.157,40 dollars mardi soir.

Bruxelles propose un financement d'urgence via un fonds communautaire

La Commission européenne propose le recours à un fonds communautaire pour un financement d'urgence de la Grèce en attendant le déblocage d'un éventuel troisième plan d'aide, selon des informations d'agence, citant une source diplomatique européenne.



Soutenue par la Commission, cette option consisterait à "assurer un financement d'urgence de quatre semaines car nous estimons que c'est le délai minimum" pour la mise en place d'un éventuel plan d'aide sur la base de l'accord conclu lundi entre Athènes et le reste de la zone euro, a expliqué cette source.

"Mais pour être prudent, le texte parle aussi d'une maturité de trois mois", a-t-elle ajouté. Cette proposition a été transmise au Conseil européen, qui représente les 28 Etats

membres de l'Union européenne, et au Parlement européen pour information.

Il s'agirait de réactiver le FESM, un fonds de la Commission européenne disposant d'une capacité de 13 milliards d'euros. Une décision du Conseil européen à la majorité qualifiée serait nécessaire. La Grande-Bretagne, non membre de la zone euro, a déjà refusé l'idée de puiser dans ce fonds. Elle ne pourra toutefois pas opposer son veto, mais devrait convaincre d'autres pays pour

bloquer le projet. "La zone euro doit régler ses propres factures", a affirmé mardi le ministre britannique des Finances George Osborne. "L'idée que les contribuables britanniques soient appelés à contribuer à cet accord grec est complètement vouée à l'échec", a-t-il ajouté. L'Allemagne s'est aussi montrée réticente. Mardi, son ministre des Finances, Wolfgang Schäuble, a estimé que l'option du fonds communautaire n'était "pas très constructive".

Les Bourses européennes marquent le pas avant le vote du plan d'aide par Athènes

Les Bourses européennes ont marqué le pas mardi, les investisseurs restant très prudents face aux incertitudes sur les modalités de la mise en place du troisième plan d'aide à la Grèce.

Selon les analystes, le marché a «repris un son souffle» après quatre séances de forte hausse, dans l'anticipation puis après la confirmation de l'accord sur la Grèce. Le parlement grec doit se prononcer mercredi sur les modalités de la mise en oeuvre du plan d'aide validé lundi matin entre la Grèce et ses créanciers, tandis que plusieurs pays européens ont déjà émis des réserves sur leur participation financière au plan. L'Eurostoxx 50 a progressé de 0,47%. L'indice FTSE 100 de la Bourse de Londres a progressé de 0,23% à 6.753,75 points porté notamment par les banques. Les valeurs pétrolières ont également progressé de leur coté après l'accord historique entre l'Iran et les grandes puissances. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris a terminé en légère hausse de 0,69% à 5.032,47 points. À Francfort, l'indice vedette Dax a pris 0,28% à 11.516,90 points. Les meilleures performances ont été signées dans les secteurs de la fabrication des produits d'hygiène et de la santé. L'indice FTSE Mib de la Bourse de Milan a terminé mardi en baisse de 0,30% à 23.098 points. À Madrid, l'indice Ibex-35 a gagné 0,3% à 11.258,30 points, après avoir grimpé de 3,08% vendredi et de 1,7% lundi. La Bourse de Bruxelles a avancé de 0,20% mardi, terminant à 3.756,25 points.

L'indice SMI de la Bourse suisse a gagné 0,66% à 9.311,07 points. L'indice AEX de la Bourse d'Amsterdam a clôturé en hausse mardi de 0,80% à 493,84 points, tous les titres terminant dans le vert. Sur la seule place européenne en recul, Lisbonne, l'indice PSI 20 a perdu 0,62% à 5.766,97 points, plombé notamment par les secteurs de la grande distribution et des banques.

Le pétrole grimpe une fois l'accord sur le nucléaire iranien digéré

Les cours du pétrole se représentaient mardi en fin d'échanges européens, une fois l'annonce d'un accord sur le nucléaire iranien et ses conséquences pour le marché du pétrole digérés par les marchés, après avoir débuté la séance européenne sous pression.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 58,38 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 53 cents par rapport à la clôture de lundi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 72 cents à 52,92 dollars.

La réaction des prix du pétrole après la conclusion de l'accord, en début d'échanges européens, a d'abord été vive, avec une forte baisse des cours, mais les marchés se sont vite calmés une fois l'annonce digérée, même si les cours restaient sous la pression de la surabondance d'offre sur les marchés.

La décision était attendue, notaient plusieurs analystes «expliquant que de peu de réaction des investisseurs à propos de l'Iran s'expliquait par le fait qu'ils savent très bien que l'accord va prendre du temps à être mis en place».

Les analystes estimaient que l'assouplissement des sanctions

n'était pas synonyme d'une ouverture des vannes à pétrole iranien.

L'accord devra être ratifié par le Congrès américain dans les prochains 60 jours et même si ce dernier n'apprécie pas l'accord, il a le pouvoir d'en bloquer un élément central: la suspension des sanctions américaines.

De plus, l'Iran va devoir restreindre significativement son programme nucléaire avant que les sanctions des Etats-Unis et l'Union européenne (UE) ne soient allégées, ont-ils ajouté.

Les experts attendent de ce que les sanctions soient levées d'ici six mois dans le meilleur des cas.

«C'est donc à partir de 2016 que nous devrions assister à un afflux de pétrole iranien sur le marché», ont-ils noté.

Le ministre du Pétrole Bijan Namdar Zangeneh avait assuré en juin dernier, lors d'une réunion organisée par l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), que le pays pourrait produire un million de barils de plus par jour (mbj) dans les six à sept mois qui suivraient la levée des sanctions.

Les observateurs du marché du pétrole ne sont pas aussi optimistes quant aux volumes de brut qui sortiront des puits du pays, car les installations pétrolières vieillissantes pourraient mettre un frein à un redémar-

rage rapide. Ils estiment ainsi que la production iranienne va rebondir de 750.000 barils par jour pour atteindre 4,4 mbj en 2014, ont-ils encore souligné.

Combiné aux 19 millions de barils de pétrole stockés (en Iran), ceci devrait faire grimper

les exportations iraniennes à 2,4 mbj en 2016, contre 1,6 mbj en 2014, ont-ils encore souligné.

Dans un marché où l'excédent de pétrole atteint entre 1,5 et 2 mbj, malgré une demande qui se reprend, toute augmentation de l'offre mondiale est accueillie né-

gativement par les marchés, et ce même si la levée des sanctions ne sera pas immédiate.

Et le retour de l'Iran sur les marchés devrait freiner toute reprise des prix du pétrole en 2016, selon plusieurs analystes.

APS

La baisse du pétrole aura un effet «modéré» sur la croissance mondiale (FMI)

La baisse des prix du pétrole n'aura qu'un effet modéré sur la croissance mondiale, qui devrait se limiter à environ un demi-point de pourcentage en 2015-2016, a estimé le FMI dans un rapport publié mardi.

«D'autres chocs devraient limiter cet effet positif», ajoute également le Fonds monétaire international, citant, entre autres, le ralentissement de la croissance dans les pays émergents et en développement, ainsi que les risques géopolitiques.

Le Fonds avait la semaine dernière abaissé ses prévisions de croissance mondiale à 3,3% en 2015 et les avait maintenues à 3,8% en 2016.

Le FMI souligne que «la rapidité et l'ampleur de la baisse des prix du pétrole peut potentiellement créer des tensions financières qui réduiraient leur

bénéfice d'ensemble, même si de tels effets ont jusqu'ici été contenus».

Du côté des points positifs, l'institution souligne que le recul des prix du brut a contribué à une baisse des prix de l'essence et de l'énergie domestique, notamment en Europe, cette baisse restant beaucoup plus modérée au Moyen-Orient et en Afrique sub-saharienne.

Parmi les causes de la baisse des prix du brut, qui ont chuté de moitié depuis un an, le FMI cite la hausse de la production hors de l'OPEP, notamment les hydrocarbures de schiste en Amérique du nord, mais aussi une production plus forte de certains pays de cette organisation, comme l'Irak, la Libye et l'Arabie saoudite, ainsi qu'une demande plus faible en Europe et en Asie. «Même si l'afflux de

placements financiers dans le secteur du pétrole ces dernières années peut avoir contribué à la volatilité des prix, il est difficile de trouver des preuves claires que les éléments spéculatifs ou la financiarisation du secteur a conduit à la baisse des prix», souligne le FMI.

Il souligne que les perspectives d'évolution des prix du pétrole restent très incertaines mais que les éléments ayant conduit à la baisse devraient perdurer à moyen terme.

Le FMI rappelle que les marchés à terme envisagent actuellement un prix de 75 dollars le baril à l'horizon 2020 (environ 52 dollars actuellement) «mais l'expérience récente, notamment la hausse du prix du Brent jusqu'à 65 dollars en avril, laisse entendre qu'il pourra avoir beaucoup de volatilité entourant cette tendance à la hausse».



LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION Plusieurs opérations concrétisées à In Salah

Des actions de lutte contre la désertification et de protection des surfaces agricoles ont été réalisées ces dernières années dans la région d'In Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris mardi auprès des responsables du secteur des forêts.

Un «programme spécial» de lutte contre l'ensablement a été ainsi adopté, visant notamment la réalisation d'opérations de fixation des dunes à travers les brises-vent dans les communes d'In Salah et de Fougarét Ezzouia sur 22.000 mètres linéaires, a indiqué la représentante du secteur des forêts à In Salah,

Amina Babker.

Un plan d'action visant la rénovation de brises-vent et la plantation sur une distance de 1,5 km d'arbres forestiers dans cette région a été également élaboré par le même secteur, a-t-elle ajouté.

Une autre action, inscrite au titre du programme de la ceinture verte,

visant la fixation des dunes sur 25 hectares à l'Est d'In Salah, sera lancée en octobre prochain, selon la même source.

Le phénomène de désertification qui caractérise la région d'In Salah, affecte, depuis des années, tant son tissu urbain, ses infrastructures que ses périphéries agricoles.

TIZI-OUZOU

Ouverture prochaine de deux nouvelles antennes du registre du commerce

Les structures du Centre national du registre du commerce (CNRC) seront renforcées dans la wilaya de Tizi-Ouzou par l'ouverture, courant 2015, de deux nouvelles antennes a-t-on appris mardi à l'antenne locale du CNRC.

Ces nouvelles annexes seront ouvertes au niveau des localités de Ain El Hammam, à 50 km au sud-est de Tizi-Ouzou et à Azazga, 35 km à l'est du chef-lieu de wilaya et devraient, une fois mises en service, rapprocher le CNRC des commerçants, a-t-on précisé de même source.

Les travaux d'aménagement des locaux destinés à abriter l'antenne locale du CNRC d'Azazga ont atteint un taux d'avancement de plus de 90% et sa mise en service est prévue au courant de l'année 2015.

S'agissant de celle de Ain El Hammam, les travaux d'aménagement ont été achevés en réalisation depuis avril dernier et sont inauguration est prévue prochainement, a-t-on précisé.

Le choix de ces localités pour l'ouverture d'annexes du CNRC est dicté par la concentration de commerçants au niveau de celles-ci. Sur les 76 88 commerçants (personnes physiques et morales) inscrits au registre de

commerce de Tizi-Ouzou, au 30 juin 2015, pas moins de 53 994 sont concentrés au niveau de la commune de Tizi-Ouzou (représentant 70,23% du nombre global), 13 824 à Azazga (18%) et 9 060 à Ain El Hammam (11,8%), a-t-on indiqué.

En plus de ces deux nouvelles antennes, il est prévu également la réalisation d'un nouveau siège du CNRC à Tizi-Ouzou. Un terrain a été acquis à cet effet et les études topographiques et de sol ont été réalisées.

Avec 76 878 commerçants, dont 4 058 femmes, inscrits au CNRC, Tizi-Ouzou est «essentiellement à vocation commerçante et occupe la 3ème place après Alger et Blida en terme de nombre d'opérateurs économiques exerçant au niveau de cette wilaya», relève, pour sa part, la direction locale du commerce.



Les traminots de Constantine mettent fin à la grève

Les travailleurs grévistes de la Société d'exploitation du tramway (SETRAM) de Constantine, en grève depuis plus d'une semaine, ont progressivement repris le travail mardi, a-t-on constaté.

Les «discussions» entre la direction SETRAM et des représentants des travailleurs grévistes ont permis de mettre fin à ce débrayage, a indiqué à l'APS la responsable de la communication de l'entreprise, Ibtissem Ghimouz, soulignant que la reprise de «l'activité normale» devrait être effective «dès mardi soir».

Les travailleurs de la SETRAM de Constantine revendentiquent la mise en place d'une convention collective balisant la relation de travail, notamment autour de la grille des salaires et des primes, rappelle-t-on.

Dans un communiqué transmis à l'APS, la direction générale de la SETRAM, basée à Alger, rappelant que ce débrayage avait été déclaré «illégal par la justice», a fait part de la «démission de ses responsabilités syndicales d'un responsable de la section syndicale SETRAM de Constantine».

La direction général de la SETRAM, «face à l'incohérence des leaders syndicalistes, refuse catégoriquement de dialoguer sous pression», conclut le communiqué.



SECOUSSÉ TELLURIQUE À M'SILA Beaucoup de frayeur mais pas de dommages

Le séisme de magnitude 4,1 qui a secoué mercredi matin la ville de M'sila et ses environs a provoqué beaucoup de frayeur parmi les habitants mais pas de blessures ni de dégâts matériels visibles, a constaté l'APS.

«J'ai ressenti la secousse alors que je circulais lentement au volant de ma voiture au centre-ville, tout s'est mis à vaciller dans tous les sens et je voyais des gens sortir précipitamment des immeubles», témoigne Cherif, chauffeur de taxi.

Echaudées par le tremblement de terre qui avait fait plusieurs victimes et provoqué d'importants dégâts dans les régions d'Ouennougha et de Beni-Ilmène, en mai 2014 au sud-ouest de la wilaya de M'sila, les citoyens ont craint un «remake» de cet épisode douloureux, sans toutefois céder à la panique.

Selon les services de la protection civile, mis à part quelques états de choc sans gravité, il n'a pas été enregistré de dommages nécessitant une intervention importante des éléments de ce corps.

Une légère réplique a été ressentie à M'sila aux alentours de 11 heures.

HIER À 8H38 Secoussé tellurique de magnitude 4,1 à M'Sila



Un tremblement de terre d'une magnitude de 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu mercredi matin (08h38) dans la wilaya de M'sila, a indiqué le Centre de recherche en astrophysique astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au sud-ouest de M'sila, a précisé la même source.

Réplique de magnitude 3,1 à M'sila

Une nouvelle secoussé tellurique d'une magnitude de 3,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu mercredi à 11h06 dans la wilaya de M'sila, a indiqué le Centre de recherche en astrophysique astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au sud-ouest de M'sila, a précisé la même source, expliquant qu'il s'agit d'une réplique à la secousse de magnitude 4,1 qui a eu lieu plus tôt à 08h38 avec le même épicentre.



Protection civile 2115 interventions en 24 h

Durant la période du 14 au 15 juillet 2015 arrêté ce matin à 08h00, Les unités de la protection civile ont enregistré 2115 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestique, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité ... etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 08 les plus mortelles ayant causé le décès à 10 personnes sur les lieux d'accidents et 03 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 04 personnes décédées suite à 02 accidents de la circulation, le plus important ayant causé le décès à 03 personnes suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN1 * Commune et daira de D'Ain El Ibl.

Par ailleurs, 01 cas de décès par noyade en mer a été enregistré au niveau de la wilaya de Boumerdes, il s'agit d'une personne âgée de 20 ans décédée noyée à la plage surveillée cité 800 logements commune de Boumerdes, le corps de la victime a été évacué vers la morgue de l'hôpital de local .

A noter , l'intervention du dispositif de la protection civile pour la lutte contre les incendies de forêt et de récolte pour l'extinction de 04 incendies de forêt , 06 incendies de bouteilles de foin et 03 incendies d'arbres fruitiers avec des pertes estimées à 08 hectare de forêt et maquis , 2650 bouteilles de foin et 458 arbres fruitiers ravagés par les flammes .

ACCIDENTS DE LA ROUTE 10 morts et 3 blessés en 24 heures

Dix personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans huit accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa avec quatre morts dans deux accidents, dont le plus grave a causé la mort à trois personnes suite au renversement d'un véhicule léger sur la route nationale RN1 au niveau de la commune d'Ain El Ibl.

Par ailleurs, un cas de décès par noyade a été enregistré dans la wilaya de Boumerdes. Il s'agit d'une personne âgée de 20 ans morte noyée à la plage surveillée, dans la commune de Boumerdes.

Selon le même bilan, les éléments de la Protection civile sont également intervenus pour l'extinction de quatre incendies de forêt, six incendies de bouteilles de foin et de trois incendies d'arbres fruitiers.

Les flammes ont, toutefois, ravagé huit hectares de forêt et maquis, 2.650 bouteilles de foin et 458 arbres fruitiers, a ajouté la même source.

Le réseau d'électricité et du gaz de l'Ouest a connu une nette évolution en 2014

Le réseau de la Société de distribution de l'Ouest d'électricité et du gaz (SDO) a connu en 2014 une nette évolution, a affirmé le Président directeur général de cette société, lors d'une conférence de presse mardi à Oran.

Le réseau d'électricité de la SDO a connu la réalisation de 1.493 postes transformateurs et de 2.100 kilomètres de réseau de haute et de basse tension, dans le cadre du plan d'urgence 2014, a indiqué M. Noureddine Ghoul.

Ce réseau a connu également la mise en service de cinq nouvelles sources (postes haute et basse tensions, cabines mobiles et centrales) qui ont beaucoup contribué à l'évolution des constances des ouvrages, a-t-il ajouté.

Le même responsable a rappelé que l'année 2014 a connu des conditions climatiques particulières, notamment des vents violents qui ont atteint 80 km/heure au niveau des zones côtières, les inondations de Bechar et les chutes de supports enregistrés au niveau de la Direction de distribution d'Adrar. Ces événements, a-t-il souligné, ont contribué à la dégradations des paramètres d'exploitation qui, à leur tour, ont eu pour conséquences des coupures d'électricité.

Pour l'amélioration de la qualité de service, la SDO s'est dotée de plusieurs systèmes modernes de téléconduite de réseaux électriques afin d'assurer une bonne qualité de service alliant efficacité et sécurité des exploitants, ainsi que du matériel. Six de ces systèmes ont été mis en exploitation en 2013 à Chlef, Bechar, Saïda, Nââma, El Bayadh et Mostaganem. En outre, la SDO a inscrit un nouveau projet d'acquisition de six nouveaux systèmes de téléconduite pour les wilayas de Tia-



ret, Tissemsilt, Relizane, Aïn Defla, Tindouf et Adrar.

Concernant la saison estivale 2015, la SDO a mis en place un dispositif de proximité pour ses clients des wilayas d'Oran, Tlemcen, Chlef et Aïn Temouchent s'appuyant sur 1.346 nouveaux postes transformateurs.

Pour ce qui est de la distribution du gaz naturel, le même responsable a souligné que celui-ci a évolué de 6 pour cent en 2014, indiquant qu'à cette date, 469 postes sources et 1.164 postes clients ont été réalisés.

M. Ghoul a signalé, par ailleurs, qu'une opération de sécurisation a été menée par la SDO au niveau de toutes les directions de distribution de la société, et ce par le déplacement des réseaux de gaz ayant subit des agressions d'une consistance de 44.39

km, soit un nombre de 3.767 branchements.

Quant aux réalisations, la SDO a réalisé 7.102 km en électricité et 2.111 en gaz, soit un total 9.213 km des réseaux d'électricité et du gaz. Ceci représente une évolution de 68 % par rapport à l'année précédente, a indiqué le même responsable.

Enfin, concernant les recrutements et les formations, M. Ghoul a fait savoir que la SDO a recruté, durant les cinq dernières années, 3.304 agents dont 24 % de cadres, 31 % d'agents de maîtrise et 45 % d'agents d'exécution dans diverses activités des réseaux d'électricité et du gaz. Quant à la formation, 795 stagiaires ont été formés en 2014, ainsi que 823 agents dans le cadre des perfectionnements cycliques organisées par la SDO.



DJELFA Quatre morts dans deux accidents de la circulation

Quatre personnes ont trouvé la mort dans deux accidents de la circulation distincts survenus dans la nuit de mardi à mercredi à Djelfa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le premier accident qui s'est produit sur la RN1 (Djelfa-Laghouat) au lieu-dit «Aïn roumia», a causé le décès sur le coup de trois personnes âgées de 41, 43 et 50 ans, a-t-on indiqué de même source.

Le second accident survenu sur l'axe de la route nationale (RN) n°46 au niveau de la sortie ouest de la ville de Djelfa, suite au dérapage d'un véhicule léger, a coûté la vie au conducteur âgé de 28 ans.

Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de la wilaya.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

APS

AÏN DEFLA Plan sécuritaire spécial Aïd El Fitr 1100 policiers pour sécuriser les villes

Salim Ben

A quelques jours de l'Eid El Fitr, La sûreté de wilaya d'Aïn Defla a élaboré un plan sécuritaire spécial Eid El Fitr El Moubarak, a travers un communiqué qui nous a été envoyé à notre bureau. Le corps de sécurité parle de renforcement d'effectifs et de vigilance à la veille de l'Eid, et pas moins de 1100 éléments seront mobilisés dans les villes, mosquées, cimetières, stations urbaines, tous les lieux sensibles feront l'objet d'intenses mesures sécuritaires, en cette période de fête religieuse.

En effet, la police révèle, dans ce communiqué, que d'importants renforts de ses troupes sont mobilisés, avant, pendant et après l'Eid El Fitr. Un plan sécuritaire spécial pour lequel plus de 1100 policiers seront mobilisés dans les quatre coins de la wilaya, comme cela a été déjà réalisé durant tout le mois sacré du Ramadhan, ou les familles étaient satisfaits et circulaient en toute sécurité.

Les gendarmes surveillent l'autoroute Est-Ouest et les routes nationales

Outre les routes nationales 4, 14 et 18, notamment l'autoroute Est-Ouest, un vaste dispositif sécuritaire composé de plusieurs milliers de gendarmes a été mis en place. L'autoroute Est-Ouest, tout comme les voies ferrées, feront à leur tour, l'objet d'une présence et d'une surveillance H/24 par les unités de la Gendarmerie nationale.

Sur ce registre, la Gendarmerie nationale explique que l'ensemble des lieux publics seront sécurisés notamment dans les grandes villes comme Khemis Miliana, Aïn Defla, Miliana, Djendel, Rouina et El Attaf, et ce, par la mobilisation de plusieurs unités d'intervention. Et pour mieux accompagner le dispositif sécuritaire et occuper davantage le terrain, la gendarmerie a mis en place le numéro vert, le 10 55 au profit des citoyens en difficulté. Tout en mettant en exergue les points essentiels de son plan sécuritaire, le colonel de la Gendarmerie nationale tient à rappeler aux citoyens et surtout aux usagers de la route à respecter les règles et code de la route pour la sauvegarde de leurs vies et celles des autres.

Plus de 5.800 détenus suivent des cours de récitation du Coran

Plus de 5.800 détenus dans les différents établissements pénitentiaires à travers le territoire national suivent des cours de récitation du saint Coran, a affirmé le directeur général de l'Administration pénitentiaire Mokhtar Felioune.



Lors de la célébration de Leilat El Qadr, mardi soir, au sein de l'établissement de rééducation d'El Harrach (Algér) où s'est tenue la finale du concours national de récitation du Coran auquel ont participé des détenus des différents établissements pénitentiaires, M. Felioune a souligné que "ces cours de récitation du Coran entrent dans le cadre du développement et de la promotion des programmes de rééducation et de réinsertion". Il a rappelé que 1.519 détenus ont ob-

tenu cette année le baccalauréat et 3.335 prisonniers ont décroché le Brevet d'enseignement moyen (BEM).

Les lauréats bénéficieront d'une remise de peine de 24 mois et les diplômés de la formation professionnelle de 17 mois, a-t-il déclaré. M. Felioune a souligné que les détenus qui décrochent ces diplômes ne récidivent pas, ce qui confirme le succès de la politique de réforme engagée par le ministère de la Justice depuis 2004. Concernant la finale du concours

national de récitation du Coran à laquelle ont participé six détenus, la première place est revenue à El Ayachi détenu au centre de rééducation de Boura suivi d'Athmane détenu à la prison d'El Harrach. Un concours national de poésie et un concours local de nouvelles ont également été organisés sanctionnés par la remise de prix aux lauréats en présence de leurs familles, de représentants de la société civile et des cadres du ministère de la Justice.

ANSEJ : Plus de 100 emplois créés durant le 1^{er} semestre 2015 à Illizi



Au moins 107 emplois ont été créés durant le 1^{er} semestre 2015 dans la wilaya d'Illizi par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ), a-t-on appris

mercredi auprès de l'antenne locale de ce dispositif.

Ces postes d'emploi ont été créés à la faveur de 66 projets de micro-entreprises de jeunes promoteurs versées dans plusieurs activités, à savoir l'hygiène, les travaux publics et bâtiment et autres, a indiqué le responsable des statistiques de cet organisme.

Quarante deux (42) nouveaux projets ont été financés également parmi un total de 47 dossiers déposés durant la même période au niveau de cet antenne. Ils devront générer 81 nouveaux emplois, selon

la même source.

Le secteur des services se retrouve en tête avec 28 projets, suivis des secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de l'hydraulique, des travaux publics (12 projets) et de l'industrie (2), a-t-on fait savoir.

Des actions de sensibilisation et d'information, à travers l'organisation d'expositions et l'animation d'émissions sur la radio locale sur ce mécanisme d'emploi, sont menées par l'ANSEJ d'Illizi dans l'objectif de motiver le plus grand nombre de jeunes porteurs de projets, a-t-on signalé.

BOUIRA : 100 millions de DA pour la réalisation de cinq nouveaux marchés

Une enveloppe financière de 100 millions de dinars a été allouée à la réalisation de cinq nouveaux marchés dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris mercredi à la direction locale du secteur. S'inscrivant dans le cadre du programme de développement 2014, le projet porte sur la réalisation de trois marchés commerciaux au chef-lieu de wilaya, un à Sour El-Ghoulane et un autre à Lakhdaïria, dont les travaux lancés en 2014 sont toujours en cours, a précisé le directeur du commerce, Rachid Hedjal, à l'APS. Ces cinq marchés sont destinés à lutter contre le commerce informel et à réguler des activités commerciales dans la wilaya de Bouira, où le commerce illicite a refait surface ces dernières semaines, a expliqué le même responsable, qui a fait part d'un autre programme portant sur la réhabilitation de deux anciens marchés à Ain Bessam et à Lakhdaïria. En outre, un montant de 230 millions de dinars est consacré à la construction d'un autre marché commercial au nouveau pôle urbain de 1422 logements, dont les cahiers des charges sont en cours d'élaboration et l'entreprise sera choisie prochainement, a ajouté M. Hedjal. Il a rappelé que cinq projets similaires, pris en charge par l'entreprise Batimétal, avaient été réalisés alors que trois autres sont en cours d'exécution à Haizer, Sour El-Ghoulane ainsi qu'à Borj Khris et ce, pour montant global de 320 millions de dinars. Dans le cadre d'un ancien programme datant de 2011-2012, la wilaya de Bouira a bénéficié de la réalisation de huit marchés de proximité pour une enveloppe financière de 82 millions de dinars. Les communes concernées par ces projets sont notamment Kadiria, Dirah, Bechlouï, Aïmar, Chorfa, Bir Ghbalou, Sour El-Ghoulane, Hachmia et Saharidj, selon M. Hedjal.

Plus de 27.000 commerçants réquisitionnés durant l'Aïd El Fitr

Un total de 27.114 commerçants seront réquisitionnés pour assurer un approvisionnement régulier en produits alimentaires et services de grande consommation durant les deux jours de l'Aïd El Fitr, a appris l'APS auprès d'un responsable du ministère du Commerce. Il s'agit de 4.506 boulanger, de 15.791 commerçants activant dans l'alimentation générale et les fruits et légumes, de 6.417 opérateurs dans les activités diverses et de 400 unités de production dont 133 laiteries, 235 minoteries et 32 unités d'eau minérale. En plus, 2.010 agents de contrôle seront mobilisés pour assurer le suivi de la mise en œuvre du programme des permanences, devenues obligatoire depuis 2013. "Nous allons sanctionner sévèrement les contrevenants qui n'auront pas de justificatifs sérieux pour la non ouverture de leur commerce", avertit le ministre du Commerce, Amara Benyounes, dans une déclaration à l'APS. La loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales prévoit la fermeture des locaux commerciaux pour une durée d'un mois assortie d'une amende allant de 30.000 à 200.000 DA contre les contrevenants.

ALGER Il tue sa femme et écope de 15 ans de prison

Par A.Ferrag

Fouad âgé de 44 ans a été inculpé d'homicide volontaire et condamné à 15 ans de réclusion criminelle. L'affaire traitée en ce mois de juillet 2015, par le tribunal criminel d'Alger, avait trait à un homicide volontaire perpétré par Fouad sur la personne de sa femme Nabila âgée de 39 ans.



Le jour des faits, Nabila sort de chez elle pour rejoindre son amant qui vient de lui fixer un rendez-vous. Son mari la suit, il a vu de loin toute la scène et est revenu par la suite chez lui. Une fois sa femme rentrée, une dispute violente éclate entre les deux époux. Fouad s'empare d'un couteau de toutes ses forces ce mit à frapper assené 15 coups de couteau à sa femme. Sa femme

est morte sur place. La police arrête Fouad quelques moments plus tard. Lors de son procès, l'accusé reconnaît son forfait le plus naturellement du monde, comme s'il était de son devoir de sauvegarder l'honneur de sa famille.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public est tranchant les faits clairs, requiert la peine de 18 ans de réclusion criminelle,

mettant en exergue la gravité des faits.

L'avocat de la défense demande d'alléger cette peine et de comprendre l'état psychologique dans lequel se trouvait son mandant, avançant que son client n'était pas dans son état normal et ne savait donc pas ce qu'il faisait.

Après délibérations, Fouad est condamné à 15 ans de réclusion criminelle.

PÊCHE 6020

diplômés dans les métiers de la pêche durant l'année pédagogique 2014-2015

6020 élèves stagiaires ont obtenu un diplôme de formation dans les métiers de la pêche et des ressources halieutiques au titre de l'année pédagogique 2014-2015 à travers les centres et instituts de formation du secteur.

La cérémonie de sortie des différentes promotions a été présidée par le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid-Ahmed Ferroukhi dans la nuit de mardi à mercredi à l'Institut national supérieur de la Pêche et l'aquaculture (INSPA) situé à la Pêcherie d'Alger.

Des diplômes et des attestations de réussite ont été remis à une vingtaine de majors de promotion dans les différentes filières de formation dont la durée varie entre quelques semaines pour les classes spécialisées (stage alterné accéléré) et trois ans pour les techniciens supérieurs.

Des cadeaux symboliques ont été remis des mains de M. Ferroukhi et des représentants des autorités locales à des marins qualifiés, des lieutenants qualifiés, des officiers mécaniciens, des lieutenants mécaniciens, des techniciens supérieurs en aquaculture et agents aquacoles.

Le ministère a également tenu à honorer un de ses cadres centraux admis à la retraite et des directeurs en exercice dans les centres et instituts de formation sous tutelle à travers les wilayas, en hommage à leur efforts durant cette année exceptionnelle.

6.020 diplômés ont été formés durant l'année pédagogique 2014-2015, dont plus de 4.000 (75%) issus des classes spéciales, avec une progression de 45% par rapport à l'exercice 2013-2014, indique un bilan du ministère.

La formation, le recyclage et le perfectionnement de la ressource humaine sont au cœur de la stratégie de développement du secteur de la Pêche. Notre objectif actuel est de refonder tous les modes de formation afin de les adapter aux exigences aussi bien des professionnels que des opérateurs économiques», a souligné M. Ferroukhi dans une déclaration à la presse.

Santé

Poursuite de l'opération d'assainissement de la liste des médicaments importés



L'opération d'assainissement de la liste des médicaments importés se poursuit au niveau du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière qui rassure quant à la disponibilité de tous les médicaments sur le marché, a-t-on appris mardi auprès du chargé de l'information au ministère de la

santé, Slim Belkessam, a déclaré à l'APS que l'opération d'assainissement de la liste des médicaments importés connaît plusieurs étapes dont la suppression des médicaments qui ne sont pas prescrits par les médecins pour une raison ou une autre ainsi que ceux dont l'inscription n'a pas été renouvelée en concentrant les efforts sur les médicaments prescrits

dans le cadre d'un consensus médical».

La nouvelle nomenclature prévoit 1500 nouvelles appellations internationales communes pour tous les types de médicaments pouvant être élargis, sur la base d'un consensus médical, par la commission chargée de l'opération selon les besoins nationaux.

M. Belkessam a souligné que l'opération d'ac-

tualisation de la liste des médicaments "n'affectera en aucun cas la santé du citoyen", ajoutant que "l'inscription des médicaments innovés qui ne constituent pas une menace pour la santé du citoyen par rapport aux médicaments chimiques conventionnels, se poursuit toujours au niveau du ministère de la Santé".

APS

RÉSULTATS DES EXAMENS SCOLAIRES: Plus de 213 millions de connexions enregistrées sur le site de l'ONEC pour les trois paliers

Plus de 213 millions de connexions ont été enregistrées sur le site internet de l'Office national des examens et des concours (ONEC), qui a diffusé les résultats des examens de l'enseignement primaire, moyen et secondaire pour l'année scolaire 2014-2015, a-t-on appris mercredi auprès de l'opérateur Algérie Télécom (AT).



Le site de l'ONEC a été consulté 213,3 millions de fois depuis la mise en ligne des résultats des examens de fin de cycle primaire (17 juin), du brevet d'enseignement moyen (4 juillet) et du baccalauréat (9 juillet), a-t-on indiqué de même source.

Pour l'examen du baccalauréat avec 853.909 candidats, 119,9 millions de connexions ont été enregistrées entre le 9 juillet et le 12 juillet.

Le nombre de

connexions au site a enregistré 1 million de connexions, 5 minutes seulement du lancement des résultats, pour atteindre les 110 millions après 72 heures, avec plus de 27.000 connexions simultanées et 263 Mbps de bande passante. Concernant le Brevet d'enseignement moyen (528.839 candidats ayant concouru), 63 millions de connexions ont été relevées entre le 4 juillet et le 12 juillet. Le nombre de connexions a atteint 22,3

millions en 2 heures et plus de 57 millions après 48 heures avec plus de 170.000 connexions simultanées et 173,4 Mbps de bande passante.

Pour l'examen de fin de cycle primaire (cinquième) avec 645.660 candidats, le site de l'ONEC a été visité 31 millions de fois entre le 17 juin (date de la mise en ligne des résultats) et le 12 juillet.

Quelque 12 millions de connexions ont été enregistrées en 4 heures juste après

la diffusion des résultats à partir de 10h00 du matin avec plus de 150.000 connexions simultanées et une consommation de bande passante de 100 Mbps.

"La consultation des résultats du baccalauréat s'est déroulée sans incidents", a-t-on affirmé, ajoutant qu'AT a mis en place tous les moyens pour faire face à une hausse de la fréquentation du site de l'ONEC et éviter toute interruption du service.

BECHAR:

Finalisation des schémas directeurs de collecte et gestion des déchets

Cinq (05) schémas directeurs de collecte et gestion des déchets ménagers et assimilés viennent d'être finalisés pour les besoins des communes d'Abadla, Beni-Abbes, El Ouata, Kerzaz, et Tabelbella, a-t-on appris mercredi de la direction locale du secteur de l'environnement à Bechar.

Cette opération qui s'inscrit au titre du programme national de gestion des déchets ménagers et assimilés (Progdem) et du dispositif national de collecte, tri et valorisation des emballages et autres matériaux spécifiques, (Eco-Jem), vise essentiellement une meilleure prise en charge des préoccupations environnementales des populations de ces collectivités, a-t-on précisé.

La réalisation de ces instruments qui faisaient défaut à ces mêmes communautés, sera sans doute un moyen judicieux

pour la prise en charge conséquente de toutes les phases des opérations de collecte et traitement des mêmes déchets ménagers et solide, a-t-on ajouté.

Par ailleurs, le secteur de l'environnement a investi ces trois dernières années une enveloppe financière de 945 millions de dinars pour la réalisation de plusieurs projets environnementaux et infrastructures spécialisés dans le traitement et gestion des différents déchets, a-t-on expliqué.

Il s'agit notamment de la réception d'un programme de l'éradication des décharges sauvages des communes de Kerzaz, Beni-Yakhlef, Igli, Moughoul, El Ouata, Taghit et Ouled-Khodeir, la création de schémas directeur de gestion des déchets solides urbains des communes de Tabelbella, Kerzaz, Beni-Yakhlef, Igli, Moughoul, Taghit, Ouled-Khodeir.

et El Ouata et ce au titre du Progdem, a-t-on souligné.

Cette dernière opération a permis aux responsables de ces communes de mettre un terme définitif aux décharges sauvages par l'organisation de la collecte, transport et traitement des différents déchets dans des conditions durables, et la préservation de la santé des habitants et de l'environnement.

Actuellement, 45.370 tonnes de déchets sont collectés annuellement à travers la wilaya dont 77 % dans les communes de Bechar et Kenadza, qui vont bénéficier avant la fin de l'année en cours de l'ouverture d'un centre d'enfouissement technique (CET), réaliser à la limite territoriale de ces deux collectivités et équiper d'un montant de plus de 300 millions dinars, a-t-on fait savoir à la même direction.

RUSSIE

Crash d'un bombardier stratégique : 2 morts

Le ministère russe de la Défense a annoncé mardi la mort de deux pilotes suite au crash de leur bombardier stratégique Tu-95 dû à la panne de tous les quatre moteurs lors d'un vol d'entraînement dans la région de Khabarovsk, dans l'Extrême-Orient russe.



Selon un communiqué du ministère, les deux pilotes ont réussi à sauter en parachute mais ont trouvé la mort au cours de l'atterrissement.

Les cinq autres membres d'équipage à bord de l'appareil qui ne transportait pas de munitions ont survécu et ont été transférés à un hô-

pital militaire, mais leur vie n'est pas en danger, a indiqué l'agence de presse Tass citant le ministère.

Tous les vols de ce type de bombardier ont été temporairement suspendus après cet accident.

C'est le deuxième accident impliquant un Tu-95 en un mois environ.

Le 8 juin, plusieurs membres d'équipage ont été blessés lorsqu'un Tu-95 a quitté la piste au cours du décollage.

Cet accident a eu lieu lors d'une mission d'entraînement, dans la région extrême-orientale russe d'Amur.

FRANCE

La saison des feux de forêt s'étend de près de 20% en 35 ans à cause du réchauffement du climat

La saison des feux de forêt s'est globalement rallongée de près de 20% en 35 ans à cause du réchauffement du climat, souligne une étude parue mardi dans la revue Nature Communications.

«Les saisons des feux se sont étendues à travers 29,6 millions de km² de surface végétalisée», soit une durée accrue de 18,7%, explique l'équipe de chercheurs installés aux Etats-Unis et en Australie, deux Etats particulièrement affectés par ces feux.

«Nous avons montré que les changements météorologiques au cours des 35 dernières années ont générés un allongement global de la saison des feux de forêts», indiquent les auteurs, qui ont utilisé à la fois les

données climatiques et trois indices de risques incendie sur 35 saisons, de 1979 à 2013.

D'où il ressort que la météo reste le facteur de risque principal: température, humidité, précipitations, vents...

autant d'éléments affectés par le changement du climat.

Quelque 350 millions d'hectares de végétation brûlent chaque année, souligne le rapport, et le seul coût de la lutte contre les incendies de forêts s'est élevé

cette dernière décennie à 1,7 milliard de dollars annuels pour les Etats-Unis par exemple.

Sur les 35 années suivies par les chercheurs, les terres ayant connu des années «inhabituellement» chaudes ont crû à raison de 6,3% par décennie, souligne l'étude.

«La longueur de la saison des feux et les zones affectées par de longues saisons des feux ont augmenté significativement sur tous les continents végétalisés, sauf l'Australie,» rapportent-ils, mettant en garde pour l'avenir : «si ces tendances se poursuivent, un potentiel d'incendie accru pourrait avoir un très fort impact, socio-économique, écologique comme sur le plan du système climatique.»

ESPACE

La Nasa annonce le succès du survol rapproché de Pluton par la sonde New Horizons

L'agence spatiale américaine (Nasa) a annoncé mardi soir la réussite de la mission de sa sonde New Horizons, qui a pu s'approcher très près de Pluton plus tôt dans la journée, collectant ainsi de nombreuses données qui permettront d'en savoir plus sur cette planète.

La sonde, qui est passée à seulement 12.400 km de Pluton après un voyage de neuf ans et 5 milliards de kilomètres, a envoyé un message confirmant qu'elle avait réussi à frôler sans encombre la planète naine.

Les techniciens de la Nasa, qui redoutaient un éventuel problème, ont reçu avec soulagement cette transmission vers 20H55 (00H55 GMT mercredi).

«Nous avons bien reçu la télémesse envoyée par la sonde», a déclaré depuis le centre de commandes de Laurel (Maryland, est) Alice Bowman, la chef du projet, déclenchant une explosion de joie parmi ses collègues.

New Horizons est la sonde la plus rapide envoyée par l'homme dans l'espace: elle a frôlé Pluton à plus de 49.000 km/h et à cette vitesse une col-

lision même avec un débris de la taille d'un grain de riz aurait pu s'avérer catastrophique.

Durant une fenêtre de quelques heures New Horizons a emmagasiné un maximum d'images et d'informations sur Pluton, dont on sait pour le moment peu de choses.

Mais la sonde était entièrement configurée pour effectuer cette collecte de données ces dernières heures et elle ne pouvait pas communiquer en même temps avec les techniciens à Terre. Elle s'est seulement interrompue quelques minutes vers 16H30 (20H30 GMT) pour envoyer 15 minutes de données télemétriques.

Plus de quatre heures ont été nécessaires pour que ces données envoyées depuis les confins de notre système solaire parviennent aux techniciens de la Nasa. Les données reçues ont montré que la sonde est encore en parfait état et qu'elle a donc normalement pu ef-



fectuer son abondante collecte de données. La sonde va commencer à envoyer ces précieux matériels qui permettront de répondre à de nombreuses questions sur Pluton à partir de mercredi.

Il lui faudra au total 16 mois pour transmettre l'intégralité des données qu'elle a collectées durant son survol historique de la planète naine.

New Horizons poursuit à présent sa route pour aller observer la ceinture de Kuiper, un vaste amas de débris au-delà de l'orbite de Neptune.

CORÉE DU SUD/MERS
Pas de nouveau cas depuis 10 jours, aucun décès signalé depuis 4 jours

La Corée du Sud n'a enregistré aucun nouveau cas d'infection au Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS) depuis 10 jours consécutifs, ce qui indique que la fin de la crise de cette épidémie approche, a annoncé mercredi le ministère de la Santé et du Bien-être. Le bilan des cas de contagion est toujours de 186 depuis le 6 juillet, selon le ministère.

Récemment, la propagation du coronavirus semble ralentir, seulement quatre cas ayant été signalés au cours des 18 derniers jours. Le gouvernement sud-coréen pourrait déclarer la fin de l'épidémie de MERS début août au plus tard.

Le bilan, de 36 morts, reste sans changement depuis 4 jours consécutifs, représentant un taux de mortalité de 19,4%.

Un nouveau patient a par ailleurs pu quitter l'hôpital après sa guérison, portant le nombre de personnes guéries à 132.

En excluant les personnes guéries et décédées, 18 patients sont toujours hospitalisés.

Parmi eux, quatre se trouvent dans un état instable. Enfin, le nombre de personnes placées en quarantaine est passé de 410 mardi à 322 mercredi.

TUNISIE
Un mort et 39 blessés dans la collision entre deux trains

Une personne grièvement blessée mardi dans une collision entre deux trains dans la banlieue de Tunis a succombé à ses blessures, alors que 39 autres ont été blessés, a annoncé mercredi le ministère tunisien de la Santé.

La victime avait été bloquée «dans un siège dans le train et il avait fallu du temps pour l'en dégager (...). Malheureusement il est décédé» mercredi à l'aube, a déclaré Naoufel Somrani, un responsable du ministère, à la radio privée Shems FM. Trente-neuf autres personnes ont été blessées dans cet accident qui s'est produit au niveau de la station de Dubosville, dans la banlieue de Tunis, a-t-il ajouté.

Le 16 juin, la Tunisie avait connu l'un des plus graves drames ferroviaires de son histoire récente, avec la mort de 18 personnes dans un accident entre un train et un camion à El Fahes, à une soixantaine de kilomètres au sud de Tunis.

Cette collision était due à un défaut de signalisation au passage à niveau.

20 QUESTIONS SUR LA PROTECTION SOLAIRE

Alors que les vacances se profilent, on a très envie de profiter du soleil et de ses bienfaits... Un souhait bien normal, mais qui ne doit pas masquer les dangers d'expositions excessives. Pour que tout se passe bien, on enfile lunette et chapeau, on se crème régulièrement et on fait le point sur ses connaissances en matière de protection...

Comment concilier au mieux bonne mine et santé de la peau ? Pour le Dr Sulimovic, dermatologue « en ayant une exposition raisonnable et raisonnée ». Mais le bronzage demeure la première attente des femmes : 9 % d'entre elles veulent être très bronzées, 45 % veulent rentrer bronzées et 38 % juste légèrement bronzées (Etude Nivea). Pour obtenir un teint abricot tout en protégeant sa peau, on suit les conseils de Valérie Périer, responsable de la recherche et du développement des soins solaires Pierre Fabre, pour choisir ses produits et de Luc Sulimovic, dermatologue pour préserver son capital cutané.

1 - L'écran total, ça existe ?

Non, cette appellation erronée n'existe plus depuis son interdiction par la réglementation européenne en 2006. Aucun produit solaire ne permet une protection « totale » contre les rayons UV. Aujourd'hui, le SPF indiqué informe sur la protection contre les UVB et contre les UVA (entouré d'un cercle). Cela signifie que la protection anti UVA est au moins égale à 1/3 du chiffre annoncé : un SPF 30 garantit donc au minimum une protection de 10 contre les UVA.

2 - C'est bien les solaires bio ?

Ce sont des formules solaires qui ne contiennent que des minéraux, à savoir de l'oxyde de zinc et/ou du dioxyde de titane, le plus souvent enrobés. Ils agissent en réfléchissant les UV sans les absorber, et doivent être bien dosés pour protéger efficacement contre les UVB et les UVA.

Composés d'huiles et d'extraits végétaux, ils sont moins toxiques que les filtres chimiques pour l'environnement, notamment pour les coraux.

Ces écrans sont également présents dans des produits classiques où ils sont associés à des filtres chimiques. Ils sont également utilisés dans certains solaires spécifiques pour les petits enfants ou les personnes allergiques ou intolérantes au soleil.

3 - Certains produits agissent-ils plus longtemps que d'autres ?

Non, ça n'existe pas. Et ce serait bien trop dangereux pour la peau ! Pour être bien protégé il faut réappliquer le produit souvent, toutes les deux heures au moins. Ce qui veut dire qu'on en remet après chaque baignade, après s'être essuyé, avoir joué dans le sable etc...

4 - Plus la texture est grasse, mieux c'est pour la peau ?

Pas forcément ! Parce que quand ils sont gras, on n'a pas forcément envie d'en remettre ! Cela dit, quand on a la peau sèche, mieux vaut choisir une texture sous forme d'émulsion, donc un lait ou une crème, plus riche en ingrédients nourrissants (glycérine, beurre de Karité...).

5 - C'est quoi le capital solaire ?

C'est un curseur de la tolérance face au soleil utilisé de manière courante par les dermatologues. « Le capital solaire est propre à chacun, explique le Dr Sulimovic. Il est lié à sa couleur de peau (plus elle est claire et moins il est élevé), à son héritédo (cancer de la peau dans la famille), à ses antécédents (coups de soleil dans l'enfance, nombreux grains de beauté, taches...). Il a atteint son maximum lorsque des taches apparaissent après des coups de soleil (sur les épaulles par exemple). Il est dépassé en cas de cancer cutané. Dans les deux cas, il faut être très prudent face au soleil... »



6 - Si j'ai des taches, est-ce que je peux m'exposer quand même ?

« S'il s'agit de taches de melasma (ou masque de grossesse) le plus souvent situées symétriquement sur les pommettes, l'exposition reste possible, mais sous haute protection : lunettes, chapeau et SPF 50 + sur le visage. On prend le risque que la pigmentation existante augmente et s'étende », précise le spécialiste. Une étude publiée dans le *Journal of American Dermatology* a en effet montré que la lumière bleue présente dans la lumière visible favorise ce melasma. Et s'il existe aujourd'hui des produits solaires spécifiques taches, leur action protectrice limite les dégâts, mais ne les empêche pas. « En revanche, s'il s'agit de taches liées à des excès de soleil, il faut arrêter de s'exposer, car cela peut dire le capital solaire est épuisé ».

7 - Pour un déjeuner en terrasse, ma crème teintée avec un SPF suffit ?

« Non, si cette crème a été appliquée le matin, car les filtres ne sont plus actifs au bout de deux à trois heures. Il faut soit réappliquer cette crème teintée protectrice, soit mettre sur toutes les parties découvertes (visage, mains, décolleté, jambes) une crème solaire SPF 50 + quand on a la peau claire, et s'installer plutôt à l'ombre (-70 % de rayons qu'en plein soleil », poursuit le dermatologue.

8 - Comment protéger son crâne ?

« En portant une casquette ou un chapeau. Il faut savoir que la peau du crâne n'est pas du tout faite pour être exposée au soleil ! précise le Dr Sulimovic. C'est une zone normalement recouverte de cheveux, forcément très exposée aux UV. La meilleure des protections est vestimentaire, sombre plutôt que claire ». Le risque encouru ? La formation de kératoses actiniques. Ce sont des croûtes pré cancéreuses qui se forment et ne partent pas toutes seules. Il faut consulter rapidement un dermatologue pour les traiter.

9 - Que faire quand les soins piquent les yeux ?

« Ce sont les filtres qui sont un peu irritants, quand le produit solaire coule dans les yeux. Malheureusement pour le moment, aucun labo n'a trouvé la parade pour empêcher ces soins de piquer les yeux ! », précise Valérie Périer. Cela dit, en minimisant leur concentration, on limite le phénomène. L'autre solution, ce sont les produits plus résistants à l'eau, qui évitent les coulures. On peut aussi conseiller d'éviter de mettre son pro-

cile, quand votre ombre est plus grande que vous, cela veut dire que l'intensité des rayons UV est faible. A contrario, quand elle est plus petite que vous, c'est que l'intensité des rayons solaires est plus importante ! C'est à ce moment-là que l'on risque donc de prendre des coups de soleil...

15 - Quand je suis bronzée, ma peau est protégée ?

« Non, quand on est bronzée, il ne faut pas en profiter pour continuer à bronzer davantage en se disant qu'on est protégée par ce hâle. La protection vestimentaire et une crème solaire restent indispensables à chaque exposition. Il faudrait plutôt adopter la démarche inverse, c'est-à-dire chercher à bronzer le moins possible ! » poursuit le Dr Sulimovic.

16 - Gel, brume, huile, que choisir ?

« Il n'y a pas de réelle différence entre un gel, un lait, une crème, une huile ou une brume en terme de protection, explique Valérie Périer. Il s'agit de galéniques différentes, plus ou moins épaisses, plus ou moins aqueuses ou huileuses qui apportent la même protection à SPF égal. Ce qui est vrai en revanche, c'est que plus le produit est fluide et plus on l'étale. Ce qui revient souvent à en mettre moins que la dose recommandée. Pour ces textures-là, il faut donc être plus généreux... »

17 - Sur les cicatrices et les boutons, il faut mettre double dose ?

« La quantité est importante, mais c'est surtout l'indice élevé qui importe. Les cicatrices, récentes mais aussi anciennes, doivent être bien protégées avec un soin solaire SPF 50 + (un stick est pratique pour en remettre très régulièrement). Faute de quoi, elles peuvent se pigmenter, mais aussi pour les plus récentes, mal évoluer. Les boutons d'acné, qui ont tendance à s'améliorer lors de l'exposition, doivent aussi être protégés pour ne pas flamber au retour des vacances. »

18 - Produits solaires pour le corps et pour le visage, c'est pareil ?

« Oui, ça ne pose absolument aucun problème », poursuit Valérie Périer. On peut aussi choisir un produit à la fois visage et corps, plus pratique. Les produits visage sont aujourd'hui plus agréables, plus poudrés, ils évitent à la peau de briller. Ceux pour le corps étant souvent plus gras, ils laissent des traces brillantes, mais sont plus frais à l'application. »

19 - C'est quoi la différence entre les UVA et les UVB ?

Les UVB sont des rayons courts, mais plus puissants que les UVA. Ils agissent à la surface de la peau et sont donc responsables des coups de soleil, mais aussi du vieillissement cutané. Les UVA sont moins puissants, mais pénètrent plus profondément, ils contribuent largement au vieillissement de la peau, mais aussi aux cancers cutanés. Ils traversent les vitres en verre. Contrairement aux UVB, on ne les sent pas. Les deux sont dangereux !

20 - Quelle est la dose idéale de produit ?

2 mg par cm² de peau ! C'est la dose de produit solaire recommandé pour être bien protégé... Soit un flacon de 200 ml par semaine et par personne ! Dans la vraie vie, on applique plutôt le quart de la dose conseillée et on ne le réapplique pas assez souvent. La bonne nouvelle ? Avec les nouvelles textures sous forme de brume, d'huile, de mousse, en mètre et en remettre devient tout de suite plus agréable !

Bonne mine : 4 bons gestes pour garder un teint de pêche



Notre peau se pare de jolies couleurs au soleil qu'on aime-rait garder le plus longtemps possible. Une routine en quatre étapes nous aide à prolonger l'éclat de son teint.

Etape 1 : je démaquille
Je me démaquille à l'huile de noyaux d'abricot, avec une lingette lavable.
Zoom sur l'huile de noyaux d'abricot : parfaite pour ôter parfaitement le maquillage sans agresser la peau, elle laisse la peau douce. Elle est enrichie en bêta-carotène, responsable de la coloration de la peau. Ce précurseur de la vitamine A a surtout une action antioxydante, qui lutte contre le vieillissement de la peau.

Etape 2 : je tonifie
Je tonifie mon visage avec un spray d'hydrolat de lavande vraie.
Zoom sur l'hydrolat de la-vande vraie : cette eau florale est recommandée pour les peaux mixtes et grasses dont elle régule le sébum. Elle lutte ainsi contre les imperfections. Utilisée en tonique, l'eau florale élimine les résidus d'huile et de maquillage et dépose un agréable voile de fraîcheur sur la peau. Idéal quand il fait chaud !

Etape 3 : je masse
Je masse mon visage avec trois gouttes d'huile de noyaux d'abricot ou avec mon sérum éclat.
Le massage à l'huile va prolonger le bronzage et stimuler la micro-circulation pour un effet bonne mine. On peut également faire un gommage avec des recettes maison naturelles.

Etape 4 : j'hydrate
J'hydrate ma peau de l'intérieur avec une crème légère, non grasse, adaptée à l'été. J'opte si possible pour une crème illuminatrice du teint et qui booste les défenses de la peau, par exemple BB crème ou CC crème avec un SPF (filtre solaire) protecteur.

LES ADOLESCENTS EN SURPOIDS NE LE SAVENT PAS

Les adolescents en surpoids sont peu conscients de leur problème d'embonpoint, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale International Journal of Obesity.

Les adolescents ont parfois une version déformée de leur corps. Ils ont du mal à percevoir et estimer leur juste poids. 40% de ceux qui sont en surpoids sous-estiment leurs kilos superflus.

Les chercheurs de l'organisme Cancer Research UK (Royaume-Uni) ont interrogé 5000 adolescents de 13 à 15 ans sur leur perception de leur poids. Ils devaient dire s'ils se trouvaient trop minces, trop gros, ou de poids normal.

Puis, les scientifiques ont mesuré l'indice de Masse Corporelle de ces volontaires pour comparer les résultats.

Les conclusions de cette étude ont révélé qu'environ les trois-quarts des adolescents avaient un IMC jugé «normal». Toutefois, 20% d'entre eux souffraient d'embonpoint et 7% d'obésité. Parmi ceux-ci, environ 40% estimaient être de poids normal.



« Or, les adolescents qui présentent un surplus de poids ou qui souffrent d'obésité sont plus à risque que les autres de continuer à faire de même à l'âge adulte », rappellent les auteurs de l'étude.

L'obésité est devenue un vrai problème de santé publique. En 2010, l'organisation mondiale de la santé a estimé que le surpoids et l'obésité sont à l'origine de 3,4 millions de décès et de la diminution de l'espérance de vie.

L'obésité et le surpoids sont les facteurs de risque de mortalité précoce qui augmentent le plus. Ils provoquent diabète de type 2, hypertension, cholestérol. Avec plus de 3 millions de morts par an, ils passent à la 6e place du classement des facteurs de risque santé dans le monde.

Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de onze ans sont en surpoids.

Et, le nombre d'habitants de la planète en surpoids ou obèses a atteint 2,1 milliards en 2013 (dont 671 millions d'obèses).

L'OBÉSITÉ DIMINUE L'ESPÉRANCE DE VIE DE 8 ANS

L'obésité réduirait l'espérance de vie de 8 ans en moyenne et pourrait faire perdre 19 ans de vie en bonne santé, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale The Lancet Diabetes & Endocrinology.

Le Dr Steven Grover, médecin épidémiologiste de l'université McGill (Montréal) et son équipe ont développé un modèle de simulation pour estimer le risque de diabète, de maladies cardio-vasculaires et de mortalité précoce pour les personnes ayant un indice de masse corporelle (IMC) de 25 à 30 (excès de poids), de 30

et 35 (obésité), ou de 35 et plus (grande obésité), comparativement à un IMC idéal de 18,5 et 25. Ils ont utilisé la base de données de santé américaine (la «NHANES» 2003-2010) et les données médicales de 3992 participants.

Les résultats de l'étude révèlent que les personnes en surpoids perdent entre 0 et 3 ans d'espérance de vie. Les obèses réduisent leur vie de 1 à 6 ans et les très obèses de 1 à 8 ans. Et plus un individu est en surpoids jeune, plus les effets sur la santé sont importants. En effet, les personnes

les plus à risque sont les jeunes de 20 à 29 ans. De plus, cette pathologie ferait perdre 19 ans de vie en bonne santé.

Or, l'obésité et le surpoids sont les facteurs de risque de mortalité précoce qui augmentent le plus. Ils provoquent diabète de type 2, hypertension, cholestérol. Avec plus de 3 millions de morts par an, ils passent à la 6e place du classement des facteurs de risque santé dans le monde. Pourtant, l'obésité serait devenue la nouvelle norme de corpulence. L'Organisation mondiale de la santé a mis en garde les pouvoirs publics

européens sur la prévalence de l'obésité dans les différents pays de l'UE. Dans un rapport, l'OMS indique que les Européens deviennent de plus en plus gros : 27% des adolescents de 13 ans et 33% des enfants de 11 ans sont en surpoids. L'obésité deviendrait même la nouvelle norme de poids dans une majorité de pays du vieux continent. Le nombre de cas d'obésité a doublé depuis 1980. Le surpoids concerne 1,4 milliard de personnes de 20 ans et plus, parmi lesquelles plus de 200 millions d'hommes et près 300 millions de femmes sont obèses.

VIVRE À CÔTÉ DES ARBRES SERAIT BÉNÉFIQUE POUR LA SANTÉ

Vivre à côté des arbres serait excellent pour la santé, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Nature.

Avoir comme voisin des arbres serait bénéfique pour le bien-être et la santé et réduirait le risque de maladies chroniques comme l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Les chercheurs de l'Université de Chicago (Etats-Unis) ont questionné 31 109 habitants de la ville de Toronto (Canada) pour étudier leurs niveaux de bien-être. Pour établir un lien entre épanouissement et environnement, ils ont pris des photos satellites de leur lieu d'habitation. Ils voulaient ainsi observer le nombre d'arbres qui les entourait.

Après avoir pris compte les facteurs de risque comme l'âge, les revenus et le niveau d'éducation, les scientifiques ont déterminé que vivre en présence d'au moins dix arbres dans un pâté de maisons suffirait à améliorer

l'état de santé ressenti de ses résidents, et diminuerait l'obésité, le risque d'hypertension ou d'hyperglycémie.

« L'environnement dans lequel nous vivons a un impact important sur le bien-être de ses résidents, mais aussi en matière de santé », a déclaré le professeur Lyle Palmer, qui a dirigé cette étude.

« Le bénéfice pour l'individu serait équivalent à une augmentation du salaire annuel de l'ordre de 9000 euros ou encore une économie de sept années de vie », affirme Omid Karan, chercheur à l'Université de Chicago, et principal auteur de l'étude.

« Les urbanistes devraient prendre en compte ce rapport afin de penser à de nouveaux espaces verts pour nos villes, ce qui consiste à apporter, à long terme et durablement, des avantages pour la santé publique » concluent les auteurs de l'étude.

Les conclusions de cette étude confirment



les résultats d'une enquête réalisée par les chercheurs de l'Ecole de médecine de l'université d'Exeter, au Royaume-Uni publiés en 2014 dans la revue scientifique Environmental Science & Technology. Elle démontrait que vivre à proximité d'une zone urbaine pourvue d'espaces verts est bénéfique pour la santé mentale.

PROGRAMMES TV

Une «crise de créativité» qui banalise la violence

Des programmes jugés violents ont été diffusés par certaines chaînes algériennes de télévision, pendant le mois de ramadhan, provoquant l'émoi auprès des professionnels autant que des téléspectateurs et entraînant la suppression de certains d'entre eux, dès les premiers numéros.

Diffusées juste à la rupture du jeûne, heure de grande écoute s'il en est, des émissions de caméras cachées étaient fondées sur un concept inédit en Algérie: "rire de la violence et de la terreur", en simulant des enlèvements par des terroristes lourdement armés, un séisme ravageur ou encore des attaques de "morts vivants" dans des lieux confinés.

Ces programmes ont reçu du public un accueil majoritairement défavorable et de nombreux téléspectateurs ont avoué être choqués par une telle débauche de violence "pas drôle du tout et d'autant plus stressante qu'elle met les malheureuses personnes piégées face à la mort", juge un internaute scandalisé.

Devant une levée de bouclier sans précédent sur la Toile notamment, les médias, y compris étrangers, s'étaient saisis de cette "dérive" avant que le ministère de la Communication ne somme ces chaînes d' "expurger les grilles de programmes des expressions de violence".

"Ce concept n'a rien de drôle (...) avec l'usage des armes et des effets spéciaux", "ce n'est plus de l'humour, mais de la terreur diffusée en prime time", s'indignent des téléspectateurs, alors que d'autres pensent que "l'on peut faire beaucoup mieux sans recours à de tels artifices et surtout sans violence". Tous dénoncent cependant cette "forme de divertissement qui tente de banaliser la violence", dans l'objectif de "faire grimper l'audimat, au mieux...", explique-t-on.

Des avis que recoupe le point vue de professionnels: "Dans une société lourdement traumatisée par le terrorisme qu'elle a subi dans un passé pas si lointain, il est inacceptable de banaliser la violence à la télévision", transcrivent, pour leur part, producteurs, acteurs et réalisateurs.

Tout en pointant du doigt une "crise de créativité", ces professionnels sont unanimes à défendre la "liberté de produire et celle du téléspectateur de choisir".

Meriem Zoubiri émet un avis plus tranché: "Rire d'une célébrité qu'on met parfois face à la mort" -pendant de longues et interminables minutes- reste aux yeux de la

comédienne "simplement inacceptable". Plus nuancé, le metteur en scène et réalisateur Abdellkader Djériou estime que le choix du programme "devrait revenir (en définitive) au seul téléspectateur", mais juge dans le même temps que ces programmes sont "tombés dans l'excès" par l'"usage inconsidéré" de la violence.

Selon le père de "Djornane El Gosto", une émission satirique à succès, les sociétés modernes sont devenues "violentes de par la nature de l'actualité et du quotidien".

Ces programmes, visiblement en panne de créativité, reflètent, selon lui, "le goût du public qui s'oriente inconsciemment vers la violence", un phénomène sur lequel les sociologues devraient se pencher en urgence, dit-il. "Faire de tout et rire de tout, de la violence, du terrorisme, des hommes publics... est possible, mais dans le respect de certaines règles, et surtout dans les règles de l'art, dans ce cas d'espèce il en faut de la finesse et de la subtilité", plaide ce jeune réalisateur.

Entre régulation et liberté de création

Alors que Abdellkader Djériou défend la liberté de création dans une ère de concurrence et d'ouverture du champ audiovisuel où la "régulation" ne doit pas être "synonyme de censure", d'autres professionnels plaident pour un "contrôle strict et parfois même l'interdiction" d'antenne.

Concepteur d'un programme de caméra cachée qui a marqué les esprits il y a quelques années, Mourad Khan relève que "beaucoup de programmes sont indigents" et appelle à des "sondages d'opinion fiables" pour guider les télévisions dans leurs choix d'émissions.

Reprochant à la télévision d'"encourager la médiocrité et (de) laisser le champ libre aux aberrations" diffusées cette année, il regrette l'absence d'une "chaîne (TV) de référence", à même d'"imposer naturellement les standards".

Plusieurs autres professionnels de la télévision appellent de leurs voeux une "concurrence loyale" entre les chaînes, accompagnée de "vérifiables sondages" sur les



goûts des publics algériens en matière de télévision, seuls aptes à imposer la qualité par l' "élimination naturelle" des programmes médiocres.

Pour leur part, des cadres de télévision ont également tenu à voir la violence bannie des écrans, mais de manière "réglementaire, radicale, équitable et applicable à tous sans exception", avec pour but unique l'intérêt général bien compris.

CONSTANTINE 2015/THÉÂTRE

Convocation de l'histoire et célébration des romanciers algériens

Moza Daghiche (APS)

Les pièces de théâtre présentées pendant trois mois dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», ont convoqué l'histoire, célébré le talent des romanciers algériens et mis sur les planches une génération prometteuse de jeunes artistes.

Entre mythe et réalité, l'histoire de Salah Bey, le personnage qui fascine encore les Constantinois, a été revisité à deux reprises. Le metteur en scène Mohamed-Tayeb Dehimi est revenu, dans une production du théâtre régional de Constantine (TRC) écrite par Saïd Boumerka, la vie du Bey depuis son débarquement à Alger en provenance d'Izmir (Turquie) jusqu'à son exécution. La pièce s'est attardée sur les qualités militaires de Salah Bey, son accession au beylik de Constantine et l'admiration que lui vouaient ses sujets, reconnaissants, pour ses actions et ses réalisations envers la population.

Le Bey des Beys, le bastion d'Oran, Lalla Aziza et le vieux Constantine revisités

L'association Al Chihab d'Annaba a mis une deuxième fois sous les feux de la rampe celui qu'on surnomme le Bey des Beys. Le metteur en scène Sami Ghrissi, se basant sur le texte de l'écrivain et historien algérien Hassan Dardour, centre son œuvre sur les complots et les conspirations qui ont visé Salah Bey et précipité sa chute après 20 ans de règne.

Toujours au chapitre de l'histoire, le théâtre régional de Saïda (TRS) a remonté le temps jusqu'à la deuxième moitié du 16ème siècle, à l'époque de l'occupation d'Oran par les Espagnols pour présenter, sur un texte de Labed Boukhobza mis en scène par Djamel Guermi, «Soukot Hisn Wahran» (La chute du Bastion d'Oran).

La pièce qui a offert un enchaînement passionnant des événements, a mis au goût du jour les prouesses de M'hamed Benouada, fils du cheikh El Bahloul qui, en conduisant une armée formée de tribus arabe de la région, a réussi à prendre le Bastion d'Oran et à infliger une cuisante défaite aux Espagnols lors d'une célèbre bataille livrée le 14 avril 1599. L'histoire de l'Algérie a de nouveau été convoquée par la coopérative culturelle et artistique



Asdika El Fen de Chlef dont la pièce «Lalla Aziza», mise en scène par Missoum Laroussi d'après une histoire sur Aziza Bent Merouane El Bahri, protectrice de la ville de Ténès, relate la bravoure et le courage de la jeune princesse et son acharnement à défendre sa ville et son père, la veille d'une guerre qui s'annonçait décisive.

Nostalgique, «La symphonie de Constantine» de l'association El Bellirli a offert un voyage fascinant à travers l'histoire et les traditions de l'antique Cirta.

Tirée d'un texte de Chafika Loucif, et mise en scène par Wahid Achour, la pièce a perpétué les légendes de Constantine, le savoir-faire et le savoir-vivre de ses habitants au cours d'histoires mettant en vedette la vieille ville, ses rues et ses venelles étroites.

«L'événement +Constantine, capitale de la culture arabe+ a donné lieu à un «focus» sur notre histoire, et les pièces théâtrales présentées ont permis de valoriser des pans de cette histoire et de «déterrer» des personnages dont les actions et les contributions à l'histoire de notre pays étaient jusque-là peu connues», a estimé Nouredine Bechekri, homme de théâtre et membre du département Théâtre de la manifestation «Constantine,

capitale 2015 de la culture arabe».

Malek Haddad, sur les planches pour la première fois

Le théâtre régional de Mascara (TRM) a agréablement surpris avec sa pièce «Harmonica» en adaptant trois œuvres du grand romancier Malek Haddad, journaliste et poète natif de Constantine: «Le qual aux fleurs ne répond plus», «Je t'offrirai une gazelle» et «L'élève et la leçon». Mise en scène par Khaled Belhadj sur un texte du dramaturge Fethi Kafi, la pièce a su capter l'attention du public, dès la première scène où, à travers Khaled Ben Tobal, le personnage-clé de la pièce, le spectateur «voit» Malek

Haddad, saisit ses mots et ses verbes et salue son engagement. «Toute la puissance des textes de Malek Haddad, ses thèmes de prédilection comme l'injustice et la liberté ont été superbement «traduits» sur scène» souligne M. Bechekri.

De même que le génie d'Apulée de Madaure, auteur du premier roman de l'histoire de l'humanité a été salué par du théâtre régional de Guelma (TRG) à travers la pièce «El Hob oua Errouh» (l'amour et l'âme).

Les sept pièces de théâtre présentées sur les planches du TRC ont également mis en vedette de talentueux jeunes acteurs, véritables espoirs pour le 4ème art et qui, pour la plupart, montent pour la première fois sur les planches.

Aissa Segueni dans le rôle de Salah Bey dans la production du TRC, Latifa Kaben dans celui de Lalla Aziza et Ahmed Merzouki qui a campé Cupidon dans «El Hob oua Errouh» ont très nettement tiré leur épingle du jeu.

L'association culturelle des arts dramatiques Sarkhat Al Rok'h de Tamanrasset a confié la distribution de la pièce «Ya Oualfi Meriem» à de jeunes talents et Asdika El Fen a distribué des acteurs provenant des ateliers d'apprentissage du jeu théâtral.

«Nous assistons à l'émergence d'une génération de jeunes artistes qui ont apporté un nouveau souffle au théâtre algérien tant sur le plan conceptuel, scénographique que celui du jeu d'acteur», a estimé M. Bechekri, soulignant qu'à travers les pièces présentées, des «techniques nouvelles» relatives à la scénographie, fondées sur des effets sonores et visuels, sont de plus en plus présentes.

APS

L'ONU inquiète de l'exclusion des réfugiés centrafricains au prochain scrutin

L'ONU a exprimé mardi son inquiétude face à la décision des autorités centrafricaines de placer de nombreux centrafricains dans la case des exclus du droit de vote prévu le mois d'octobre prochain.

«Le Conseil national de transition (CNT, parlement transitoire) a rejeté les dispositions du projet de loi électoral permettant aux réfugiés centrafricains de voter», a expliqué un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Leo Dobbs, lors d'un point de presse à Genève.

«Ceux qui souhaitent voter doivent d'abord revenir en Centrafrique», a-t-il ajouté.

Le HCR recense 460.000 réfugiés centrafricains (un dixième de la population) dans les pays voisins, installés principalement au Cameroun, au Tchad, en République démocratique du Congo (RDC) et au Congo.

Environ 190.000 d'entre eux sont éligibles, dont 80 à 90 % de musulmans, selon le HCR.

D'après le HCR, la décision du CNT - prise le 30 juin - va exclure de facto une partie significative de l'électorat du processus politique en cours, qui vise à aboutir à des «élections démocratiques et inclusives», à restaurer la paix et à favoriser la réconciliation entre les différentes communautés.

Priver une partie de la population de participer aux élections pourrait mettre en danger le processus national de réconciliation, prévoit le HCR, qui demande aux autorités centrafricaines de revenir sur leur décision.

Les autorités de transition en Centrafrique, qui peine à se relever de décennies de troubles incessants ayant abouti en 2013-2014 à des violences intercommunautaires massives, ont fixé, le 19 juin dernier, la tenue de l'élection présidentielle au 18 octobre. Il s'agissait du troisième report de ce scrutin, initialement prévu en novembre 2014 dans ce pays plongé dans la plus grave crise de son histoire depuis l'indépendance de 1960.

L'Union africaine condamne le double attentat suicide au Cameroun

L'Union africaine (UA) a fermement condamné le double attentat suicide perpétré lundi à Fotokok, dans l'Extrême-Nord du Cameroun, qui a fait au moins 14 morts. Selon un communiqué de l'UA publié mardi, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a exprimé la solidarité de l'Union avec le peuple et le gouvernement du Cameroun et présenté ses condoléances aux familles des victimes. «Cet acte terroriste et les attaques perpétrés récemment au tchad, au Niger et au Nigeria constituent une illustration tragique du fait qu'il y a encore beaucoup de défis à relever malgré des progrès significatifs enregistrés dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram», a-t-elle indiqué.

Elle a encouragé les pays de la Commission du Bassin du lac Tchad (LCBC) et le Bénin à renforcer leurs efforts visant à rendre complètement opérationnelle la Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) chargée à éliminer le groupe terroriste Boko Haram.

Mme Dlamini-Zuma a réaffirmé l'engagement de l'UA à travailler étroitement avec les pays de la région pour atteindre les objectifs déterminés.

APS

MALI: Plusieurs personnes arrêtées près de la frontière ivoirienne

Plusieurs personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes armés ont été arrêtées lundi dans le sud du Mali, près de la frontière avec la Côte d'Ivoire, et ont été transférées mardi vers Bamako, ont indiqué des sources de sécurité maliennes.



«Au moins quinze présumés terroristes ont été arrêtés à Zéogoua», dans la région de Sikasso, «ils ont été transférés mardi à Bamako», la capitale, a déclaré une première source de sécurité.

Selon elle, les arrestations ont été effectuées lundi soir.

Les personnes arrêtées voyageaient dans un car en provenance de la Côte d'Ivoire.

Parmi elles, figurent des Maliens, des Mauriciens et certaines d'entre elles étaient en possession de passe-

ports français.

Leur identité était en cours de vérification, pour déterminer s'il s'agit réellement de Franco-Maliens ou si les passeports français sont des faux.

Une seconde source de sécurité malienne ainsi qu'une source proche de l'enquête ont eux aussi fait état d'arrestations de jihadistes présumés à Zéogoua (environ 460 km de Bamako), première ville malienne après la frontière ivoirienne.

Une source de sécurité ivoirienne à

la frontière avec le Mali, citée par l'AFP, a également évoqué les arrestations, indiquant que les voyageurs étaient partis d'Abidjan, la capitale économique ivoirienne.

«Selon les premières informations, en prenant leur ticket de transport à Abidjan, certains des passagers arrêtés ont affirmé qu'ils allaient à Bamako, alors que d'autres ont déclaré vouloir se rendre dans la localité de Gogou, située à la frontière entre le Mali et la Mauritanie, a déclaré cette source.

Tunisie: Londres veut revenir sur son conseil aux voyageurs «aussitôt que possible»

La Grande-Bretagne, qui a recommandé à ses touristes de quitter la Tunisie de crainte d'un nouvel attentat, souhaite revenir sur ce conseil aux voyageurs «aussitôt que possible», a affirmé mardi son ambassadeur à Tunis.

Le Premier ministre britannique David Cameron, qui s'est entretenu avec son homologue tunisien Habib Essid, «a clairement dit que nous voulons revoir ce conseil aux voyageurs aussitôt que possible», a déclaré l'ambassadeur Hamish Cowell à la radio privée Shems FM.

«On travaille étroitement

avec les autorités tunisiennes pour la mise en place de toute la sécurité nécessaire.

Ils (les Tunisiens) ont déjà fait un grand effort et on est en train de voir avec ces autorités ce qu'on peut faire pour être en mesure de revoir ce conseil», a-t-il ajouté.

Londres a payé le plus lourd tribut dans l'attentat sanglant qui a frappé le 26 juin un hôtel de Port El Kantoufi (centre-est de la Tunisie), coûtant la vie à 38 touristes dont 30 Britanniques.

Le 9 juillet, le Foreign Office a recommandé aux touristes britanniques de quitter la Tunisie et déconseillé tout

voyage «non essentiel» dans le pays, affirmant douter que «les mesures mises en place (par le gouvernement tunisien) soient suffisantes pour protéger actuellement les touristes britanniques». Le gouvernement tunisien a dit «regretter» cette décision tout en reconnaissant la compréhension du vu des «menaces terroristes».

Le Premier ministre a alors assuré que son pays avait fait «tout son possible» pour protéger les intérêts étrangers.

La Tunisie a fourni «beaucoup d'efforts importants», a dit M. Cowell, et «il y a aussi

beaucoup de pistes de travail» explorées, notamment concernant «les mesures de protection dans les zones touristiques» et «le contrôle des frontières avec la Libye». Le soir même de l'attentat, la Tunisie avait annoncé le déploiement de plus d'un millier de policiers armés supplémentaires dans les zones touristiques.

Londres a «fait une évaluation des mesures de sécurité supplémentaires qui seront nécessaires dans cette nouvelle situation et c'est sur cela qu'on travaille avec les autorités tunisiennes», a ajouté M. Cowell.

RDC: l'ONU juge efficaces les opérations contre les rebelles FRPI

L'ONU et les forces gouvernementales congolaises poursuivent des opérations «efficaces» contre les rebelles dans l'Ituri (nord-est de la République démocratique du Congo), a souligné mardi un haut responsable onusien.

«En ce moment même, des opérations de barrage et de fouilles menées par les FARDC (armée congolaise) soutenues par la Monusco (Mission de l'ONU en RDC) sont en cours contre les Forces révolutionnaires patriotiques de l'Ituri (FRPI)», a déclaré devant le Conseil de sécurité le chef de la Monusco Martin Kobler.

Il a estimé que cette campagne était «la plus efficace depuis la chute du M23», autre mouvement rebelle, défaite fin 2013.

«Depuis le 3 juin, nos efforts communs ont permis de neutraliser un

quart environ des forces des FRPI», a précisé M. Kobler.

Ces opérations «démontrent clairement ce que nous pouvons réaliser une fois que les forces de la RDC et la Monusco travaillent ensemble».

Par contre, M.

Kobler a déploré l'absence de coopération depuis cinq mois dans la lutte contre les rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) au Nord-Kivu et Sud-Kivu et au Katanga.

«Nous devons surmonter l'impassé actuelle», a-t-il affirmé. Les forces gouvernementales, a-t-il souligné, «ont des difficultés à consolider leur emprise sur les zones libérées» des FDLR et ceux-ci «se réinstallent dans certains de leurs fiefs passés». «Plus vite le gouvernement

et la Monusco uniront leurs forces, plus vite les groupes armés seront éradiqués et plus vite les effectifs de la Monusco pourront être réduits» comme le souhaite Kinshasa, a-t-il plaidé.

Pour sa part, l'ambassadeur congolais Ignace Gata Mavita a qualifié «d'encourageants» les résultats obtenus par les FARDC contre les FDLR.

La coopération militaire entre Monusco et Kinshasa était pratiquement au point mort depuis février, à la suite d'un différend sur le choix des généraux qui devaient mener l'offensive commune contre les FDLR dans l'est du pays.

Le FRPI est une des nombreuses milices qui se sont affrontées en Ituri de 1999 à 2007 pour le partage des richesses naturelles de la région, notamment l'or.

APS

ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN



Merkel salue un «succès important de la diplomatie», appelle à son application rapide

La chancelière allemande Angela Merkel a salué mardi un «succès important de la diplomatie internationale», après l'accord sur le programme nucléaire iranien scellé entre Téhéran et les grandes puissances, appelant à son «application rapide».

Cet accord «est un succès important d'une politique tenace et de la diplomatie internationale», s'est réjouie Mme Merkel dans un communiqué.

«J'appelle toutes les parties à contribuer à une application rapide» de cet accord, a-t-elle poursuivi. «Il y a là une chance réaliste de surmonter par une voie diplomatique l'un des plus difficiles conflits internationaux», a-t-elle encore estimé.

Avec cet accord, «nous nous sommes beaucoup rapprochés» de l'objectif que Téhéran ne possède pas d'armes atomiques, a poursuivi Mme Merkel. «Car nous voulons rendre impossible la possession d'armes atomiques par l'Iran», a-t-elle insisté.

«Cela constituerait pour la sécurité de toute la région, et au-delà, un gain substantiel», a encore déclaré la dirigeante allemande.

Au terme de douze ans négociations, l'accord conclu à Vienne prévoit que Téhéran limite ses ambitions nucléaires pendant plusieurs années, en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions internationales.

Il a été conclu par les représentants de l'Iran et du groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne).

Une «large coalition» possible contre l'EI grâce à l'accord sur le nucléaire

L'accord scellé entre Téhéran et les grandes puissances, sur le programme nucléaire iranien, levera les «obstacles» à la constitution d'une «large coalition» contre le groupe terroriste autoproclamé Etat Islamique (EI), a déclaré mardi le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov.

«Il (l'accord) lève les obstacles, largement artificiels, à la constitution d'une large coalition pour combattre l'Etat islamique et d'autres groupes terroristes», a-t-il déclaré dans un communiqué publié sur le site internet du ministère.

La normalisation de la situation avec l'Iran permet de résoudre «toute une série de problèmes et conflits dans la région» et aura «une influence positive sur la situation dans son ensemble», a ajouté M. Lavrov.

La Russie peut maintenant renforcer sa coopération avec l'Iran en matière de technologie militaire pour combattre l'extrémisme dans la région, a-t-il déclaré sans toutefois entrer dans les détails.

L'accord sur le dossier nucléaire iranien limite les ventes d'armes pendant cinq ans, mais M. Lavrov a indiqué que certaines livraisons seraient possibles avec des autorisations spéciales du Conseil de sécurité des Nations unies.

Alger qualifie l'accord de Vienne d'«historique»

L'Algérie s'est félicitée mardi de l'accord conclu entre l'Iran et le Groupe 5+1 portant sur le programme nucléaire iranien, le qualifiant d'«historique», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



«L'Algérie se félicite de l'aboutissement de l'accord historique conclu, ce jour, entre la République Islamique d'Iran et le Groupe 5+1, sur le programme nucléaire iranien après de longues et laborieuses années de négociations», ajoute la même source.

«Importante victoire de la diplomatie et du dialogue, cet accord constitue un choix décisif en faveur de la paix et de la sécurité internationales en ce qu'il dégage de nouvelles perspectives

de stabilité et de développement pour les pays et les peuples de la région», précise-t-on de même source.

La communauté internationale «doit s'inspirer de cet exemple édifiant pour l'aboutissement des efforts en faveur du désarmement nucléaire et la non-prolifération ainsi que la consécration du droit des Etats à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire au bénéfice du développement», a ajouté le communiqué. Tout en présentant ses

«félicitations» à toutes les parties ayant contribué au couronnement de ces négociations, l'Algérie exhorte ces dernières à «oeuvrer à l'application» de l'accord signé, «réitérer son soutien aux efforts de la communauté internationale en faveur du désarmement et former le voeu que cet accord puisse concourir positivement à la réalisation de l'objectif d'un monde sans armes nucléaires», conclut le communiqué.

Les Iraniens descendant dans les rues de Téhéran pour célébrer l'accord sur le nucléaire avec l'Occident

Les Iraniens sont descendus mardi soir après la rupture du jeûne dans les rues de Téhéran pour célébrer l'accord sur le nucléaire conclu à Vienne entre leur pays et les grandes puissances, selon les agences de presse.

«Peu après la rupture du jeûne du ramadan, des centaines de personnes ont commencé à se rendre sur la plus longue avenue de Téhéran, Valiye Asr, en faisant retentir les klaxons de leurs véhicules», selon les témoignages.



«Peut-être» que la situation économique «va changer, spécialement pour les jeunes», espère une jeune fille qui défilait et cité par l'AFP, ajoutant:

«Je pensais partir, mais maintenant je vais rester

pour voir ce qui arrive».

L'Iran et les grandes puissances sont parvenus à finaliser mardi un accord sur le nucléaire iranien, un dossier qui empoisonne les relations internationales depuis douze ans.

Cet accord rend quasi impossible la construction d'une bombe atomique par Téhéran pendant plusieurs années en échange d'une levée progressive et réversible à partir du premier semestre 2016 des sanctions internationales qui étouffent l'économie iranienne.

L'Otan salue une «percée historique»

L'accord sur le programme nucléaire iranien scellé mardi entre Téhéran et les grandes puissances «représente une percée historique», a estimé le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, appelant l'Iran à respecter ses engagements.

«Je salue chaleureusement l'accord global auquel sont parvenus aujourd'hui l'Iran et la communauté internationale (...)

Cet accord représente une percée historique qui, lorsqu'il sera entièrement mis en oeuvre, renforcera la sécurité internationale», a déclaré M. Stoltenberg, dans un communiqué.

«Il est essentiel pour l'Iran de mettre en oeuvre les dispositions de l'accord d'aujourd'hui, de remplir toutes ses obligations internationales et

d'oeuvrer pour la sécurité de la région et au-delà», a-t-il ajouté, en saluant la «persévérance» des parties. Au terme de douze ans d'après négociations, l'accord conclu à Vienne prévoit que Téhéran limite plusieurs années, en échange d'une levée progressive et réversible des sanctions internationales.

Il a été conclu par les représentants

L'Iran est à la recherche de meilleures relations avec ses voisins

L'Iran et les pays de la région doivent réviser leurs relations, du fait que l'accord fraîchement atteint sur le nucléaire bénéficiera à l'Iran et à ses voisins, a indiqué mardi le président Hassan Rohani, suite à la conclusion de l'accord nucléaire entre Téhéran et les puissances mondiales.

L'accord global a été conclu entre l'Iran et le groupe P5+1, à savoir le Royaume-Uni, la Chine, la France, la Russie, les Etats-Unis plus l'Allemagne, mardi dans la capitale autrichienne, Vienne, au terme de plus de deux se-



maines de négociations.

«Nous sommes à un nouveau début et nous désirons des relations étroites, sincères et fraternelles» avec les pays de la région, a souligné le président Rohani. «La force de l'Iran vous appartient et nous considérons la sécurité et la stabilité de la région comme étant aussi importantes que les nôtres», a poursuivi M. Rohani. L'Iran n'est pas une menace pour ses voisins et il n'a pas cherché à avoir les armes de destruction massive et il ne le fera jamais, a conclu le président Rohani.

APS

ACCORD SUR LE NUCLÉAIRE IRANIEN



Le chef de la diplomatie française annonce une prochaine visite en Iran

Le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius a annoncé mercredi qu'il se rendrait prochainement en Iran après la conclusion de l'accord historique entre Téhéran et les grandes puissances sur le programme nucléaire iranien.

M. Fabius a affirmé dans un déclaration à la radio française Europe 1 avoir reçu mardi une nouvelle invitation de son homologue iranien, Mohammad Javad Zarif, à effectuer une visite en Iran.

«Il m'avait déjà invité mais je n'avais pas accepté cette invitation. Je lui ai dit que j'irai en Iran donc j'irai en Iran», a-t-il dit sans préciser de date pour son déplacement.

Cette visite pourrait être l'une des premières d'un haut responsable occidental à Téhéran dans la foulée de l'accord arraché mardi à Vienne pour mettre fin à douze années de tension autour du nucléaire iranien.

L'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) ont conclu mardi à Vienne, au terme de douze ans d'âpres négociations, un accord final sur le programme nucléaire iranien, destiné à garantir sa nature pacifique en échange d'une levée des sanctions internationales imposées à Téhéran.

Les principaux points de l'accord conclu entre l'Iran et les grandes puissances

Les grandes puissances et l'Iran ont conclu mardi à Vienne, au terme de douze ans d'âpres négociations, un accord final sur le programme nucléaire iranien, destiné à garantir sa nature pacifique en échange d'une levée des sanctions internationales imposées à Téhéran.

Le document signé par l'Iran et le groupe P5+1 (Etats-Unis, Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) vise à s'assurer que les activités nucléaires iraniennes seront strictement pacifiques sous contrôle international.

Voici les principaux «paramètres» de l'accord :

Application de l'accord

L'Iran et les six grandes puissances se réuniront une fois tous les deux ans pour contrôler l'application de l'accord. L'Iran permettra aux 150 inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'effectuer un contrôle sur son territoire.

La Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, coordonnera le travail de la commission qui effectuera le contrôle de la mise en application de l'accord de Vienne.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), déjà présente en Iran, sera en charge de contrôler régulièrement tous les sites nucléaires iraniens et voit ses

prérogatives considérablement accrues. L'Iran est d'accord pour donner un «accès» limité à des sites non nucléaires, notamment militaires, en cas de soupçons d'activités nucléaires illégales, par les inspecteurs de l'AIEA dans le cadre du Protocole additionnel au Traité de non prolifération nucléaire (TNP) que le pays s'engage à appliquer et à ratifier.

L'enrichissement d'uranium

L'Iran a accepté de ne pas construire de nouvelles installations d'enrichissement d'uranium pendant 15 ans. L'enrichissement d'uranium au moyen de centrifugeuses ouvre la voie à différents usages, selon le taux de concentration de l'isotope

U-235: 3,5 à 5% pour du combustible nucléaire, 20% pour un usage médical et 90% pour une bombe atomique. Cette dernière étape, la plus cruciale, est aussi technique et demande le plus rapide à réaliser.

Le nombre de centrifugeuses de l'Iran passera de plus de 19.000 actuellement, dont 10.200 en activité, à 6.104 --soit une réduction de deux tiers--, pendant une durée de 10

ans. Toutefois, l'Iran pourra néanmoins poursuivre ses activités de recherche sur des centrifugeuses plus performantes et en commencer la fabrication au bout de huit ans, notamment des IR-6, dix fois plus performantes que les machines actuelles, et les IR-8, 20 fois plus performantes.

La levée des sanctions

Selon le projet de l'accord, l'Iran aura désormais accès au commerce international, aux technologies et aux ressources financières et énergétiques.

L'UE envisage de développer sa collaboration avec l'Iran dans les domaines du commerce, des crédits et des investissements.

Dans le même temps, les grandes puissances ont maintenu l'embargo de l'ONU sur les armes à destination de l'Iran pour une durée de cinq ans, ainsi que l'embargo sur les missiles pour huit ans.

Le retour des sanctions européennes sera pour l'Iran un signe de refus de ses obligations. Les sanctions contre l'Iran seront renouvelées dans une période de 65 jours si le pays viole l'accord de Vienne.

Ryadh souhaite bâtir de «meilleures relations» avec l'Iran après l'accord nucléaire

L'Arabie saoudite espère mardi bâtir de «meilleures relations» avec l'Iran, après la conclusion d'un accord sur le dossier nucléaire.

«Etant donné que l'Iran est un pays voisin, l'Arabie saoudite espère bâtir avec lui de meilleures relations dans tous les domaines sur la base du bon voisinage et de la non-ingérence dans les affaires internes», a souligné un porte-parole officiel, cité par l'agence officielle SPA.



L'accord sur le nucléaire iranien intervient au terme de 21 mois de pourparlers et au 18e jour de pourparlers acharnés dans la capitale autrichienne, l'une des plus longs round de ce type depuis un quart de siècle.

L'objectif de l'accord est de garantir que le programme nucléaire iranien ne peut avoir de débouchés militaires, en échange d'une levée des sanctions internationales qui étouffent l'économie du pays.

Washington va soumettre bientôt un projet de résolution à l'ONU

Les Etats-Unis soumettront bientôt au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution entérinant l'accord nucléaire conclu mardi par l'Iran et les grandes puissances, a indiqué mardi l'ambassadrice américaine Samantha Power.

«Les Etats-Unis soumettront un projet de résolution au Conseil dans les prochains jours au nom du P5+1 et de l'Union européenne», a déclaré Mme Power dans un communiqué.

«Cette résolution, a-t-elle expliqué, entérinera l'accord et prévoira d'autres mesures importantes, dont le remplacement de l'architecture actuelle de sanctions du Conseil de sécurité par les nouvelles restrictions contraintes décidées à Vienne.»

Mme Power a dit vouloir «travailler avec ses collègues du Conseil de sécurité pour assurer une adoption rapide de cette importante résolution».

Les cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Chine, Russie, France, Royaume-Uni) et l'Allemagne ont participé à la négociation de l'accord. Le projet de résolution a été lui aussi discuté au cours de cette négociation.

L'Iran est actuellement sous le coup de quatre séries de sanctions de l'ONU contenues dans sept résolutions adoptées depuis 2006 pour réagir aux activités militaires et balistiques de Téhéran.

L'ambassadeur néo-zélandais à l'ONU Gerard van Bohemen, dont le pays préside le Conseil en juillet, a précisé mardi à la presse qu'il n'avait pas encore de date pour un vote de la résolution.

«Je n'ai pas d'information officielle là-dessus pour le moment», a-t-il dit. «Evidemment, le Conseil se tient prêt à agir dès que nous saurons quel est le plan», a-t-il ajouté. Selon l'une des annexes de l'accord conclu à Vienne, la résolution «doit être soumise pour adoption au Conseil sans tarder» après la conclusion de l'accord.

La nouvelle résolution devra «mettre fin aux dispositions» contenues dans les sept résolutions précédentes mais il existe une possibilité de «rétablissement des sanctions en cas de non-respect de l'accord par l'Iran», précise le texte.

CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET EN FRANCE

En quête d'unité et de solidarité

La traditionnelle cérémonie de célébration de la fête nationale de la France, le 14 juillet, a été marquée cette année par de nombreuses activités politiques et militaires.

Cherbal E-M

Pour rappel cette fête a été consacrée par un texte de loi datant de 1880 qui fait référence à deux dates importantes dans l'histoire de la France : le 14 juillet 1789, jour de la prise de la Bastille et de la chute de la monarchie absolue, puis le 14 juillet 1790, « jour d'union nationale lors de la Fête de la Fédération », d'après l'encyclopédie en ligne Wikipedia.

Une occasion pour le président François Hollande d'adresser un message aux Français, depuis les salons du ministère de la défense nationale, à Paris, en présence du premier ministre Manuel Valls, dans lequel il est revenu sur l'actualité récente de la France et de l'Europe, pour appeler à l'unité et à la solidarité.

En souvenir des attentats terroristes vécus par la France, au début de l'année, Hollande a exhorté les Français à se départir de la peur, car, estime-t-il, elle constitue « le pire poison pour la vie ensemble au sein de la communauté nationale et, déclare-t-il, « nous conduirait à abandonner ce que nous avons de plus cher : nos libertés, notre capacité à vivre ensemble, notre res-



pect des uns et des autres» selon l'agence de presse française AFP. Tout en appellant ses concitoyens à « tenir bon, avoir la fermeté nécessaire, mais également le sang-froid », le président français a rendu hommage aux sacrifices des forces armées françaises tout en justifiant leur implication dans des terrains de combat tant en France qu'à l'étranger, dans des conflits où il est

question de défendre les intérêts de la France. En effet, depuis les attentats de janvier dernier, une opération spéciale baptisée Sentinelle a mobilisé près de 10000 soldats pour sécuriser le territoire français, avant que ce chiffre ne soit ramené actuellement à 7000.

La crise grecque a aussi été au menu de la prise de parole du président français qui a fait appel à l'histoire pour

rappeler les nécessaires valeurs de solidarité qui ont permis de bâtir l'Europe.

Revenant sur la position de la France sur ce dossier, Hollande estime que la France a accompli son devoir à l'égard, a-t-il expliqué de ce pays « qui nous est cher, la Grèce, et qui pour notre civilisation représente une part de nos origines, dont la culture nous irrigue encore aujourd'hui, dont le peuple si fier qui a tant souffert ces dernières années attend tant de la France ».

Les célébrations de la fête du 14 Juillet ont vu, cette année la participation du Mexique comme invité d'honneur, dont « 156 militaires des différents corps de l'armée mexicaine et de sa gendarmerie ouvrent la parade », rapporte le site internet de BFMTV qui précise que « cette présence coïncide avec la visite d'Etat du président mexicain en France ».

Une visite pas du goût de certaines associations de défense des droits de l'Homme, pas contentes de la venue en France de cet invité qu'elle demande au président Français d'interpeller « sur le respect des droits humains au Mexique et dans l'enquête concernant les 43 étudiants disparus », demande l'association Amnesty International.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ADRAR

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE REGGANE

C/N° : 6386

AVIS DE RECRUTEMENT

Etablissement public Hospitalier de Reggane recruter pour les besoins de ses services par voie de concours sur titre

Grade	Type de recrutement	admission	spécialisation requise	Le nombre de postes ouverts financière	lieu d'affectation	autres conditions
Médecins généralistes	Concours sur titre	Diplôme de doctorat ou d'un titre reconnu Équivalent	En médecine	03	E.P.H. REGGANE	/
Biologiste au S.P du 2 nd degré		master en biologie ou d'un titre reconnu Équivalent	Microbiologie- parasitologie- physiologie animale - génétique - biologie de la reproduction - biologie cellulaire - biochimie - neurobiologie moléculaire - physiologie pathologie - génie biologique - Physiologie - pathologie - génie Biologie - Environnement et océan - Contrôle de la qualité et d'analyse - zoologie - sciences des plantes et la biotechnologie - Ingénierie pharmaceutique et biochimique .	01		Le poste de travaille destiné à les agents qui travaillent dans le cadre d'insertion professionel et qui ont un contrat de travaille valide
Documentaliste- archiviste		Licence en enseignement supérieur	Bibliothéconomie ou d'un titre reconnu	01		Le poste de travaille destiné à les agents qui travaillent dans le cadre d'insertion professionel et qui ont un contrat de travaille valide
Assistant Documentaliste- archiviste		D.U.E.A ou T.S	Bibliothéconomie ou Documentation et des Archives	01		Le poste de travaille destiné à les agents qui travaillent dans le cadre d'insertion professionel et qui ont un contrat de travaille valide
Technicien supérieur d'informatique		D.U.E.A ou T.S	- DUEA en informatique - T.S en informatique au bien à l'informatique de gestion	01		Le poste de travaille destiné à les agents qui travaillent dans le cadre d'insertion professionel et qui ont un contrat de travaille valide

DOSSIER :

-Demande manuscrite de participation au concours-- copie certifiée conforme de titre ou diplôme – dernière relevé de notes – attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle – photo copie de carte d'identité légalisée – attestation de travail justifiant la période d'exercice réel dans le cadre de l'insertion professionnelle – certificat de résidence
 - observation : Les candidats doivent transmettre leurs dossiers à la directeur de l'établissement public hospitalier de reggane wilaya d' Adrar dans un délai de 15 jours à partir de la date de cette annonce.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAVA DE MEDEA
DAÏRA D'EL-GUELBE ELKEBIR
COMMUNE SEDRIA
NIF 098426615030619

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° 01 / 2015

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de sedria, relance pour la 1^{re} fois l'AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 01 / 2015 pour : Réalisation la route reliant RN 18 et fraction touibia sur distance 1,8 km (1^{re} tranche)

Les entreprises qualifiées et spécialisées dans la matière catégorie III et plus, activité principale TRAVEAUX PUBLIC intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du BUREAU service technique DE LA COMMUNE de sedria contre le paiement de deux mille (2000,00) D.A. auprès de Monsieur Le Trésorier Intercommunal de la Daïra d'El-Aziza - Wilaya de Médéa contre un avis de virement qui sera retiré auprès du service de comptabilité de la commune de sedria.

Les Offres accompagnées obligatoirement des pièces prévues par l'article 51 du décret présidentiel n°10-263 du 07 octobre 2011, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, ainsi que l'article n°13 (Instructions aux soumissionnaires) du cahier des charges devront être remises sous enveloppe principale scellée ne comprenant aucune rature au inscription autre que le numéro d'arrivée enregistré par le maître de la consultation, l'objet de la consultation, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention anonyme et comportant (02) enveloppes internes séparées, la première contenant l'offre technique et la deuxième l'offre financière, à l'adresse suivante :

Monsieur Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de sedria

Réalisation la route reliant RN 18 et fraction touibia sur distance 1,8 km (1^{re} tranche)

Cette enveloppe principale devra abriter deux autres enveloppes scellées :

1/ Une enveloppe << Offre technique >>, contenant toutes les pièces relatives aux capacités techniques et financières de l'entreprise soumissionnaire tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges.

2/ Une enveloppe << Offres Financière >> : contenant toutes les pièces relatives à l'offre financière tel qu'il est indiqué dans le cahier des charges

Toute soumission non accompagnée des pièces et documents constitutifs des dossiers (1) et (2) tel qu'il est énuméré dans << l'instruction aux soumissionnaires>> partie intégrante au cahier des charges, est irrecevable conformément aux articles 51 et 120 à 125 du décret présidentiel n°10-263 du 07 octobre 2011, portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

- L'OFFRE TECHNIQUE :

- LA DECLARATION A SCOURISRE dûment remplie avec date, cachet et signée,
- LA DECLARATION DE PROBITE dûment remplie avec date, cachet et signée,
- cahier d'offre au confirant avec date, cachet et signée,
- cahier de charge spécifique au-marché avec date, cachet et signée,
- cahier de charge administrative général avec date, cachet et signée,
- LE PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX,
- STATUT DE L'ENTREPRISE soumissionnaire pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale le droit algérien E.U.R.L et S.A.R.L.....etc
- REGISTRE DE COMMERCE et LE NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (copies légalisées par CNRC),
- CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE, activité principale dans le domaine de travaux public, catégorie trois (III) et plus,
- MISE A JOUR C.N.A.S. - C.A.S.N.O.S.- CA.CO.BA.TP.H en cours de validité
- EXTRAIT DE ROLE APURE en cours de validité (moins de 03 mois, non apurée devra être accompagné d'un échéancier de paiement à jour)
- CASIER JUDICIAIRE du gérant ou le directeur de l'entreprise, en cours de validité
- copie carte fiscal.
- LA LISTE NOMINATIVE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT établie, visé par l'entrepreneur+diplôme ou certificat de compétence professionnelle signé récemment par les services de la C.N.A.S ou autre pièce justificative du présent cahier des charge
- LA LISTE DU MATERIEL sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin demandé, appuyée par des cartes grises légalisées pour le matériel roulant et accompagnées d'un PV de huissier pour le matériel non roulant.
- LES ATTESTATIONS DE BONNE EXECUTION délivrée par le maître de l'ouvrage
- copie légalisée du bilan financier du trois dernières années (2012/2013/2014) visé par service d'impôts,
- L'OFFRE FINANCIERE :
- LA LETTRE DE SOUMISSION dûment remplie avec date, cachet et signature,
- LE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES rempli, avec date, cachet et signature,
- Le devis quantitatif et estimatif rempli, avec date, cachet et signature.

Le soumissionnaire devra, soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de la soumission.

La date de dépôt des offres est fixée à (21) vingt un jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou dans le B.O.M.O.P. 09 : 00h - 10 : 00h.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : Bureau service technique de la commune de sedria La durée des offres est de *Quatre vingt dix (90) jours*, à compter de la date du dépôt des offres.

L'ouverture des plis est publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres indiquée ci-dessus à : dix heures (10:00^h), au siège de l'Assemblée Populaire Communale de la commune de sedria, en présence des soumissionnaires conformément à l'article 123 du décret présidentiel n°10-263 du 07 octobre 2011, portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Les soumissionnaires sont invités à y assister.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Sidi M'Hamed
Commune de Sidi M'Hamed

Avis d'attribution provisoire de marché

conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété par le décret présidentiel N°11/98 du 01/03/2011 et le décret présidentiel N°12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics, il est porté à

la connaissance de l'ensemble ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert N°

03/2015 concernant : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET REFETION DANS LES ETABLISSEMENT

SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE SIDI M'HAMED

-Lot n° 01 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE AISSAT IDIR

Lot n° 02 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE ANNEXE IBN ZIANE

Lot n° 03 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE AHMED AMINE

Lot n° 04 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE IBN RACHIK

Lot n° 05 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE IBN NESS

Lot n° 06 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE HADJ NACER

Lot n° 07 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE MENANI 2

Lot n° 08 Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE HALIMA SAADIA

Paru dans les journaux qu'après délibération par la commission d'évaluation et de choix que l'attribution provisoire des marchés est confiée à :

Nature du projet	Entreprise retenue	Montant DA/TTC	Début d'exécution	N° De carte d'immatriculation fiscal	Note technique /60	Note financière /40	total /100	Observation
LOT N°01 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE AISSAT IDIR	Entreprise SAADOUID	1632255.30 DA/TTC		NIF/000990139012253	30	40	70	Moins disant
LOT N°02 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE IBN ZIANE	Entreprise BOUZIDI	4089.793,50 DA/TTC	18 JOUR	NIF/196716021141929	37	40	77	Moins disant
LOT N°03 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE AHMED AMINE	Entreprise BACH SAIS	1568.970,00 DA/TTC	30 JOUR	NIF/197616020278426	34,83	40	74,83	Moins disant
LOT N°04 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE IBN RACHIK	Entreprise MENSRI	3601962,00 DA/TTC	120 JOUR	1973701003445	32,75	40	72,75	Moins disant
LOT N°05 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE IBN NESS	Entreprise WARET	1678950,00 DA/TTC	45 JOUR	197019490031529	41,11	40	71,11	Moins disant
LOT N°06 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE HADJ NACER	Entreprise MOUSSAOU	6392587,50 DA/TTC	90 JOUR	196516010081339	38,5	40	78,5	Moins disant
LOT N°07 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE MENANI 2	déclaré infructueux							
LOT N°08 : Travaux d'aménagement et de réfection ECOLE HALIMA SAADIA	ENTREPRISE BEN AMAR	2772900,00 DA/TTC	25 JOUR	266910010192147	38	40	78	Moins disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire son recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le bulletin public et cela conformément à l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°11/98 du 01/03/2011 portant réglementation des marchés publics .

conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n°11/98 du 01/03/2011 et le décret présidentiel n°03/13 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics .

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter à nos services dans un délai de trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du présent avis

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:45 Autre : Météo
08:50 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
09:50 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:20 : Au nom de la vérité
10:30 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
12:00 Autre : Les douces coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:35 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
13:40 Culture Infos : Au cœur des Restos du cœur
13:45 Autre : Météo
13:50 Autre : Météo des plages
13:55 : Les feux de l'amour
15:10 : Camping Paradis
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Wish List, la liste de vos envies
19:55 Autre : Météo
20:00 Autre : Journal
20:30 Sport : Je l'apprends le rugby
20:33 Culture Infos : Petits plats en équilibre été
20:35 Autre : Météo
20:40 Série TV : Nos chers voisins
20:45 Série TV : Pep's
20:55 Série TV : Profilage
21:55 Série TV : Profilage
23:00 Série TV : Profilage
23:55 Série TV : Profilage

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:20 Autre : Météo des plages
09:25 Culture Infos : Dans quelle éta-ge
09:27 : Des jours et des vies
09:45 : Amour, gloire et beauté
10:15 Série TV : L'amour à 200 mètres
10:40 Autre : Météo outremer
10:50 Sport : Cyclisme
13:00 Autre : Journal
13:40 Autre : Météo 2
13:45 Culture Infos : Consomag
13:50 Culture Infos : Toute une histoire
14:50 : Tour de France à la voile
15:00 Sport : Cyclisme
17:20 Sport : Vélo club
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:55 Autre : Météo 2
20:00 Autre : Journal
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
20:44 Série TV : Parents mode d'emploi
20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant
20:50 Culture Infos : Image du Tour
20:51 Autre : Météo 2
20:55 Autre : Météo des plages
20:56 : Les carnets de voyage d'Envoyé spécial
22:25 Culture Infos : Complément d'enquête
23:35 Autre : La nuit du Ramadan

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:40 Culture Infos : Ludo
06:43 : Popeye
06:48 : Popeye
06:54 : Popeye
07:00 Série TV : Georges le petit singe
07:22 Série TV : Georges le petit singe
07:50 : Les nouvelles aventures de Peter Pan
08:15 Série TV : Ninjago
08:40 Culture Infos : Ludo vacances
08:41 : Les lapins crétins : invasion
08:48 : Les lapins crétins : invasion
08:54 : Les lapins crétins : invasion
09:03 : Les lapins crétins : invasion
09:09 : Les lapins crétins : invasion
09:16 : Les lapins crétins : invasion
09:26 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
09:48 Série TV : Scooby-Doo, Mystères Associés
10:14 Série TV : Zip Zip
10:25 Série TV : Zip Zip
10:40 : Les lapins crétins : invasion
10:46 : Les lapins crétins : invasion
10:53 : Les lapins crétins : invasion
11:00 : Les Dalton

- 11:07 : Les Dalton
11:15 : Les Dalton
11:26 : Les Dalton
11:34 : Les Dalton
11:42 Série TV : Scoobyen France
11:45 Culture Infos : Consomag
11:50 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:50 Autre : Météo
12:55 Sport : Cyclisme
15:05 Culture Infos : Au tour de l'emploi
15:10 Autre : Questions au gouvernement
16:05 Culture Infos : Un livre, un jour
16:15 Autre : Des chiffres et des lettres
16:55 Autre : Harry
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:50 Culture Infos : Le Tour de France à la voile
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19:30 Autre : 19/20 : Journal national
19:58 Autre : Météo
20:00 Culture Infos : Tout le sport
20:10 Sport : Le film du Tour
20:12 Culture Infos : Beau travail
20:15 Autre : Météo régionale
20:20 : Plus belle la vie
20:45 Autre : Météo des plages
20:50 Cinéma : Le maître de guerre
23:00 Autre : Météo
23:05 Autre : Soir 3
23:30 Culture Infos : Le pitch
23:35 Cinéma : Magnum Force

CANAL+

- 06:30 : T'étais où quand Michael Jackson est mort ?
06:40 Cinéma : Discipline
06:55 Série TV : Petit vampire
07:05 Série TV : Scary Larry
07:20 Série TV : Copy Cut
07:30 : Oggy et les cafards
07:40 Série TV : Camp Lakebottom
07:50 Série TV : L'île aux monstres
08:04 Série TV : Alien Monkeys
08:10 Série TV : Anger Management
08:30 Cinéma : Albert à l'Ouest
10:20 Autre : Jamie Comedy Club
10:52 Culture Infos : Plateau cinéma indépendant
10:54 Cinéma : Tristesse club
12:20 Série TV : The Big Bang Theory
12:45 Autre : Météo des plages
12:46 Autre : Le JT
13:02 Autre : La météo
13:04 Autre : Zapping
13:15 : Les nouveaux explorateurs
14:15 Cinéma : Hippocrate
15:50 Cinéma : Pony Place
16:00 Culture Infos : Le tube
16:40 Série TV : Vikings
17:25 Série TV : Vikings
18:15 Série TV : The Big Bang Theory
18:44 Autre : Météo des plages
18:45 Autre : Le JT
19:06 Autre : La météo
19:10 Culture Infos : Le supplément
20:25 Autre : Le petit journal
20:55 Série TV : Scandal
21:40 Série TV : Scandal
22:25 Série TV : Scandal
23:05 Série TV : Lilyhammer
23:50 Culture Infos : La musicale Live

M

- 06:00 Autre : M6 Music
07:15 Autre : Météo
07:20 Série TV : Glee
08:10 Série TV : Glee
08:55 Autre : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:15 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Once Upon a Time
11:45 Série TV : Once Upon a Time
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Autre : Météo
13:45 : Une maison pour deux
15:30 : Les surprises de l'amour
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:40 Autre : Chasseurs d'appart'
19:40 Autre : Météo
19:45 Autre : Le 19.45
20:10 Série TV : Scènes de ménages
20:55 Série TV : Bones
21:45 Série TV : Bones
22:40 Série TV : Bones
23:30 Série TV : Bones

TÉLÉ

La sélection

20h55

Profilage

Résumé

Un groupe de journalistes a été autorisé à filmer l'équipe du commandant Rocher sur une de ses affaires. Ils ne perdent pas de temps pour se mettre au travail. Le corps d'une jeune femme a été retrouvé sans vie. La victime, Jessica Serrano, une serveuse, cachait plusieurs milliers d'euros en liquide dans son appartement. Les policiers mènent l'enquête et Chloé a la surprise de retrouver une vieille connaissance : Joseph, un autiste brillant croisé il y a quelques années dans un hôpital psychiatrique. L'homme est un mathématicien de génie, mais se révèle aussi être le principal suspect dans cette sombre affaire, filmée par la télévision...



20h45

Les carnets de voyage d'Envoyé spécial

Résumé

Au sommaire :
Les phobies : vacances sous haute tension

Peur de l'eau, de l'avion, des insectes, de la foule ou encore du vide, les vacances peuvent vite tourner au cauchemar pour ceux qui souffrent de phobies. Les catastrophes aériennes qui se sont succédé ces derniers mois leur donnent des sueurs froides, la visite de la tour Eiffel ou du viaduc de Millau des frissons d'angoisse. Un vrai commerce s'est développé autour de la gestion de ces peurs.

Voyager avec les séries

Alliées précieuses des offices de tourisme et des collectivités locales, les séries attirent les téléspectateurs, qui sont autant de touristes potentiels désireux de visiter l'envers du décor. L'Irlande du Nord profite ainsi des retombées de «Game of Thrones», et la Provence d'une nouvelle clientèle chinoise.

3e sujet à déterminer

**3**

19h30

Le maître de guerre

Résumé

En 1983, aux États-Unis et sur l'île de Grenade. Un vieux sergent des marines cherche à insuffler la fibre patriotique à de jeunes recrues plutôt hostiles à la discipline.

CANAL+

20h55

Scandal

Résumé

Ayant appris que son propre père, Rowan Pope, dirige le B613 et qu'il est responsable de la situation de crise à la Maison Blanche, Olivia a décidé de quitter son agence et de s'envoler avec Jake, s'éloignant ainsi du président. Réélu pour un second mandat, Fitz se rapproche de Mellie, tandis qu'Olivia doit faire face à un tournant dans sa vie.

**M**

20h50

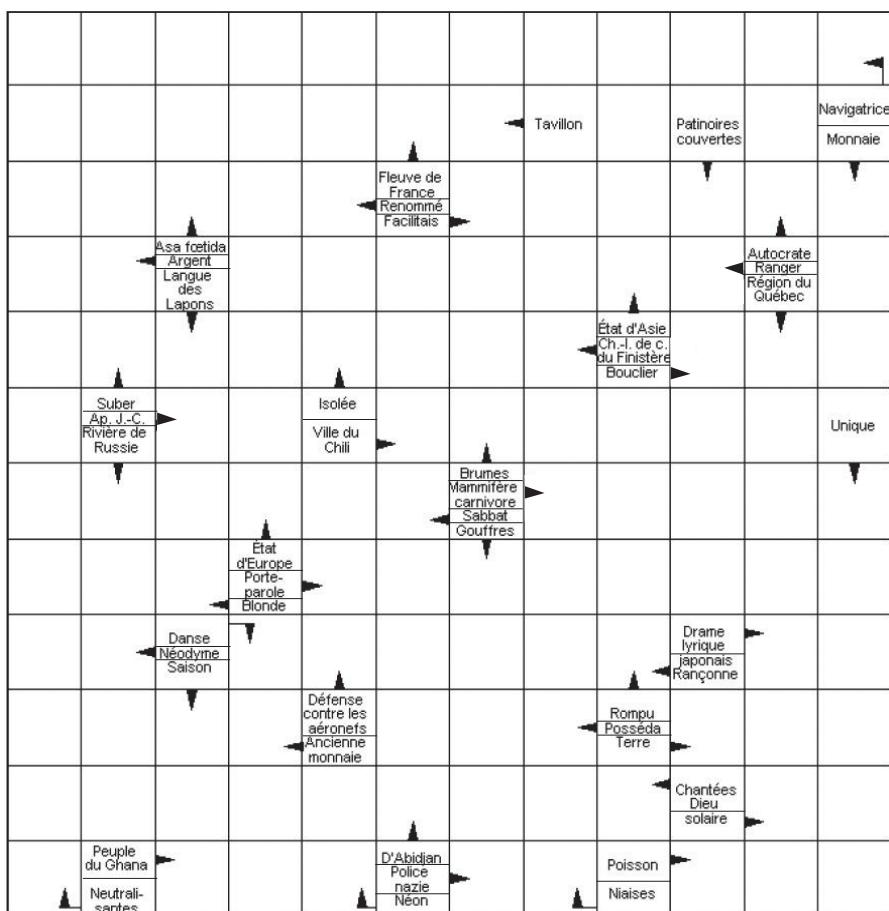
Bones

Résumé

Le corps d'une jeune femme a été retrouvé dans un tronc d'arbre. Fille de pasteur et lesbienne, la victime était également médium. Avalon Harmonia, une amie d'Angel, vient apporter son expertise discrète, et affirme par ailleurs être en contact avec Sweet, qui aurait célébré ses 30 ans. Hodgins lui reproche ses allégations. Quant à Booth et Brennan, ils ne sont pas d'accord quant à la conduite à adopter concernant l'ami imaginaire de Christine...



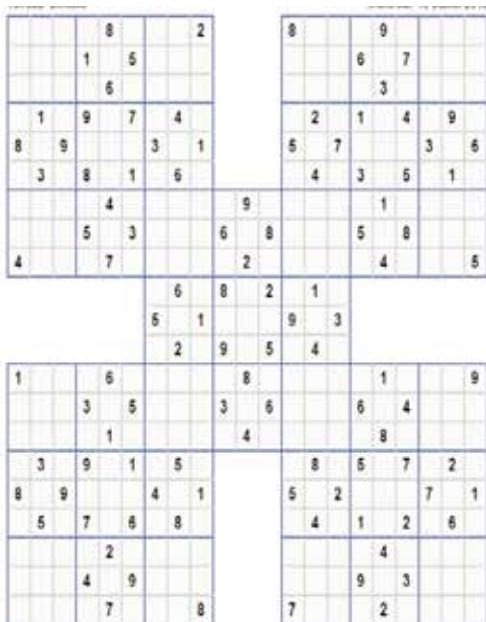
Mots fléchés n°1012



Samouraï-Sudoku n°1012

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



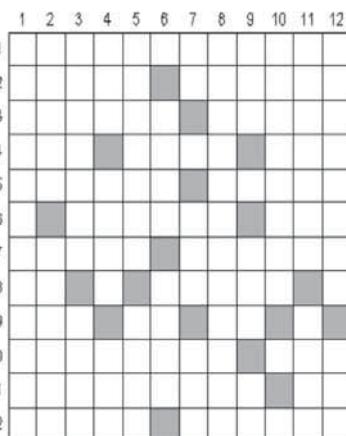
Mots croisés n°1012

Horizontalement:

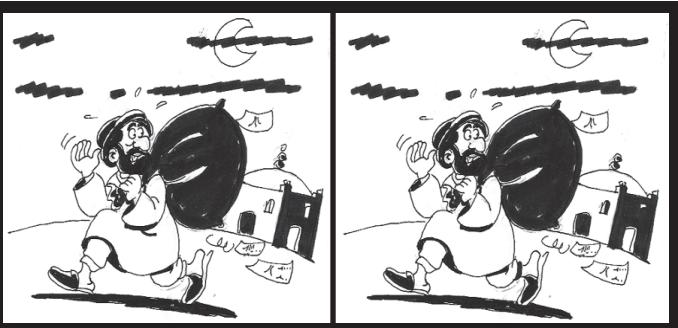
1. Relatif à l'écriture sainte
2. Couteau d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
3. Mammifère lagomorphe - Tique
4. Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
5. Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
6. Région du Sahara nigérien - Habilé à faire qqch
7. Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnel
8. Aluminium - Cri d'approbation
9. Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
10. Ensemble d'images sur un même thème - Champs
11. Choisirions - Du verbe avoir
12. Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

Verticalement:

1. Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
2. Homme politique italien - Massif de la Grèce
3. Compositeur français - Mammifères rongeurs
4. Rivière de l'Asie - Ch.-l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gelée des eaux
5. Oiseaux - Maman
6. Maître des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
7. Coutumes - Rassemblement pour la République - Nîmes
8. Ridiculisaient
9. Art contracté - Labiée à fleurs jaunes très odorantes - Adjectif possessif
10. Se dit du format déterminé par le pliage d'une feuille d'impression en 8 feuillets, soit 16 pages
11. Diminuer - Substance sucree
12. Harasser - Dévêtue



7 erreurs



Proverbes

Gourmand comme le feu, ses genoux sont faibles.

Proverbe algérien

Le bien est de plomb, le mal est de plume.

Proverbe berbère

Là où la diplomatie a échoué, il reste la femme.

Proverbe arabe

Il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger

Proverbe français

C'est arrivé un 16 Juillet

1212 : bataille de Las Navas de Tolosa.

1344 : destitution de Jacques III de Majorque.

1377 : couronnement de Richard II d'Angleterre.

1465 : bataille de Montlhéry.

1683 : bataille des Pescadaires.

1789 : troisième ministère de Necker.

1809 : proclamation de l'indépendance du Haut-Pérou.

1942 : rafle du Vélodrome d'Hiver, la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France pendant la Seconde Guerre mondiale.

1945 : premier test d'une bombe au plutonium.

CÉLÉBRATIONS :

- Bolivie : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne de la Bolivie Notre Dame du Mont-Carmel.

- Chili : fête nationale, journée fériée en l'honneur de la patronne du Chili Notre Dame du Mont-Carmel.



La recette du jour

Velouté de tomates à la ricotta et basilic



INGRÉDIENTS

- 1 grosse boîte de tomates pelées
- 2 tomates fraîches
- 2 pommes de terre
- 1 petite courgette
- 125 g de ricotta
- 1 gousse d'ail
- Quelques feuilles de basilic frais
- Huile d'olive
- Un peu de sucre
- Sel et poivre
- 2 oignons

PRÉPARATION

Épluchez et coupez les oignons puis faites les rissoler dans une CS d'huile d'olive.

Ajoutez l'ail entier, les pommes de terre coupées en morceau, la courgette coupée en tranche. Ajoutez les tomates fraîches, la boîte de to-

mates et 1 litre d'eau. Assaisonnez. Ajoutez une pincée de sucre.

Laissez cuire 20 minutes puis hors du feu, ajoutez la ricotta, les feuilles de basilic puis mixez le tout au blender.

Le dessert

Biscuit à l'orange



INGRÉDIENTS

- 125 g beurre ramolli
- 125 g sucre cristallisé
- 3 œufs entiers
- zeste d'une orange
- zeste 1/2 citron
- jus d'une orange
- 150 g farine
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de levure
- le sirop :**
- 125 g sucre
- jus d'une orange + zeste
- 1/2 verre à eau d'eau

PRÉPARATION

En utilisant une cuillère en bois :
 1- mélanger le sucre + beurre
 2- ajoutez les œufs un à un en mélangeant bien entre chaque ajout d'œuf
 3- ajoutez le zeste de l'orange et citron
 4- ajoutez le jus d'orange
 5- ajoutez la farine + sel + levure.
 Mettre à cuire au four (moule rond ou carré selon votre convenance).
 Entre-temps, préparez le sirop:

Mélangez le jus d'orange + zeste + eau + sucre. Cuire sur feu doux jusqu'à dissolution complète du sucre. Dès que des petites bulles apparaissent arrêtez la cuisson. Laissez tiédir puis filtrer le sirop.
 Après cuisson du gâteau, laissez tiédir et arrosez de ce sirop en essayant d'en mettre partout. Dégoutez une fois refroidi.

Saha f'torkom

Sudoku N°1011

2	8	9	3	5	1	4	6	7
3	5	1	7	0	4	9	8	2
6	7	4	2	8	0	3	5	1
5	4	3	6	9	7	1	2	6
7	1	6	5	4	2	8	9	3
9	2	8	1	3	6	7	4	5
8	3	7	4	2	5	6	9	1
4	5	6	1	3	2	7	8	9
1	6	2	9	8	3	4	5	7

9	8	7	6	2	3	1	6	4
9	3	6	4	5	1	7	8	2
2	4	1	0	7	9	3	0	6
7	1	9	8	4	2	6	5	3
3	2	4	5	1	6	8	7	9
8	6	5	3	9	7	4	2	1
6	7	0	9	2	1	5	3	8
5	0	3	7	4	8	9	6	1
4	9	2	8	6	3	0	7	5

Solution

Mots Croisés N°1011

SCRIPTURAIRE
 AIOLI■SAUNER
 LAPINE■IXODE
 INA■SOUL■CUI
 FORMOL■LATIN
 I■TENERE■ART
 COZES■PRIVEE
 AL■S■BRAVO■R
 TYR■MA■IE■M■
 IMAGERIE■VIN
 OPTERIONS■EU
 NESLE■STABLE

Mots Fléchés N°1011

PLAISANTERIE
 HAINE■OUTIL■
 EVE■MO■BARIL
 NEUVIEME■EGO
 ORLANDO■TSAR
 MAE■AIDER■NE
 E.SALPE■AD■T
 NP■L■ERIGENT
 ALAIN■ELEVEE
 LUTZ■CREDIT■
 ETRECI■TINTE
 S■ESPOO■ESE■

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME (ÉPÉE) : L'Algérien Cade Ichem termine à la 172^e place

L'Algérien Cade Maxime Ichem s'est contenté de la 172^e place (sur 205) du concours d'épée des Championnats du monde d'escrime (seniors/filles-garçons) qui se déroulent du 13 au 19 juillet 2015 à Moscou (Russie).

L'épiste algérien n'est pas parvenu à se hisser au tableau final de l'épreuve masculine du concours. La prochaine journée, prévue mercredi, verra l'entrée en lice des fleurettistes messieurs Djiti Roman, Mabed Yanis et Heroui Salim ainsi que Khelfaoui Anissa au fleuret féminin.

Sous la houlette du Roumain Codreanu Mugur, cinq athlètes algériens dont une fille participent aux Championnats du monde d'escrime de Moscou. Outre les épreuves individuelles, l'Algérie sera également représentée par l'équipe masculine de fleuret et entrera en compétition le 18 juillet. Cette échéance mondiale qui se



déroule au célèbre complexe sportif de Moscou avec la

participation de 912 tireurs venant de 108 pays, est qua-

lificative aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016.

VOLLEY-BALL :

Tournoi «Ramadhan 2015» : sacrée soirée...



Cette édition 2015 a vu la participation des anciennes volleyeuses de Blida à savoir Benouali Alim, Daouadij, de Setif, Laagagna El Hadj Belgacem, Belbedar, Kharif Dif puis Nedjar de Bejaia, Kaci, Trabelsi, Bouiche, Saïdani et Alger avec les Berkani, Haceni, Naouri, Boushalal, Meziane, Taalba et Zerdoumi. C'est les coéquipiers de Hassen Boudries de la ville qui ont décrôché le trophée symbolique de ce tournoi en disposant respectivement de la sélection en demi-finales Alger, et de Séïtien finale, la 3^e place est revenue à Alger et la 4^e aux volleyeurs de la Soummam.

Ensuite, des personnalités

sportives ont été honorées par la ligue pour services rendus à la discipline et au sport algérien en général. Il s'agit de Mustapha Larfaoui, président d'honneur du Comité olympique et sportif algérien (COA) et membre d'honneur du CIO puis de la Fédération internationale de natation et d'anciens volleyeurs, à l'image du Professeur Smaïl Mesbah, ainsi

qu'un hommage posthume à l'ex-joueur international et ex-arbitre Rabah Sebai (décédé le 1^{er} janvier 2015) en présence de leurs familles et des anciens joueurs internationaux à l'image de Khaled Khemissa, Kheridine Bouyoucef, Hassen Al-louache, Djaafer Koubi et aussi Abdelkader Ould Amar, Aït Tahar.

Les objectifs de cette ma-

nifestation sont les retrouvailles entre les différentes générations et une reconnaissance pour les loyaux services rendus au sport en général et le volley-ball en particulier en tant que joueur, entraîneur, dirigeant, arbitre et contre la culture de l'oubli. Bravo aux organisateurs de cette sacrée soirée du mois de Ramadhan.

N.M.

JEUX MÉDiterranéENS 2021:

«Tout mettre en œuvre pour faire aboutir la candidature de Sfax»

Le Comité olympique tunisien et le ministère de la Jeunesse et des Sports ont souligné, « la nécessité de tout mettre en œuvre pour faire aboutir la candidature de Sfax aux Jeux méditerranéens 2021 », avant le vote prévu le 27 août prochain, en marge des premiers Jeux méditerranéens de plage, prévus à Pescara en Italie (28 août-6 sept), rapporte mardi le Journal La Presse.

«Un travail de proximité très intense est effectué pour atteindre cet objectif de grande importance.

Il faut tout faire pour que le 27 août prochain soit une

réussite et que les pays du bassin méditerranéen optent pour Sfax dans leur vote», a indiqué le président du Comité de promotion et vice-président du CNOT, Faïthi Hachicha, relevant, dans le même contexte, que le ministère des Affaires étrangères tunisien effectue actuellement un travail intensif pour faire aboutir la candidature de Sfax.

Pour les responsables du sport tunisien, l'attribution des JM-2021 à Sfax sera un événement très important pour la Tunisie et pour la ville en particulier, ajoutant que Sfax est mobilisée afin

que le verdict soit en sa faveur pour l'organisation des JM-2021.

«Il reste à faire participer les Sfaxiens dans cette dynamique, car si Sfax obtient le fameux sésame, s'ouvrira alors un grand chantier à Sfax à tous les niveaux», a affirmé Kamel Gargouri, vice-président de la municipalité de Sfax.

Il a ajouté que c'est aux sportifs de lancer une campagne tous azimuts pour faire aboutir la candidature de la capitale économique.

De son côté, le président de l'Association Carthage, Azdine Ben Yacoub, a affirmé

qu'il faut que le mouvement associatif constitue le colonne vertébrale du développement du pays.

Il est indispensable d'énumérer les potentialités et les atouts dont Sfax dispose sur

les plans économique, touristique et historique, entre autres.

Il est à souligner que Azdine Ben Yacoub vient de

créer l'association des Tunisiens de France qui aura un

role très important.

C'est de soutenir Sfax 2021.

Outre la ville de Sfax, Oran

(Algérie) et Tanger (Maroc)

sont également candidates à l'organisation des JM 2021.



TOUR DE FRANCE (10^È ÉTAPE) :

Chris Froome gagne et garde le maillot jaune

Le Britannique Chris Froome (Sky) a dominé la 10^{ème} étape du Tour de France, la première de haute montagne, mardi dans la station de La Pierre-Saint-Martin, et a gardé son maillot jaune de leader.

Froome, qui a conforté son maillot jaune, a distancé de plus d'une minute le Colombien Nairo Quintana, devancé pour la deuxième place par l'Australien Richie Porte dans cette première arrivée au sommet.

Le champion d'Italie Vincenzo Nibali, vainqueur sortant, a essayé une défaillance dans l'ascension finale et a perdu plus de quatre minutes.

L'Espagnol Alberto Contador, autre favori, a cédé près de trois minutes au sommet, dans l'écrin de roches de calcaire blanchâtre qui enserre la station des Pyrénées-Atlantiques.

Le premier col hors catégorie du Tour 2015 a provoqué de très gros dégâts, surtout après le démarrage de Froome à 6,5 kilomètres du sommet.

Agé de 30 ans, le «Kenyan blanc» a gagné sa quatrième étape du Tour, après La Planche des Belles Filles en 2012, Ax-3 Domaines et le Mont Ventoux en 2013.

Le classement général officieux, Froome précéde désormais l'Américain Tejay van Garderen de 2 min 52 sec. Quintana, troisième, compte désormais 3 min 09 sec de retard.

CHAMPIONNAT DU MONDE 2015 D'ATHLÉTISME :

Yacine Hathat (800 m) valide les minima



L'athlète du 800 m Yacine Hathat est le 9^e algérien à réaliser les minima pour les Mondiaux de Pékin prévus du 22 au 30 août 2015, a annoncé mardi la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Hathat a réussi un temps de 1:45,79 sur 800 m lors du meeting «Elite» organisé par la (FAA) au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

L'athlète qui souffrait auparavant d'une blessure, est selon son entraîneur, Amar Benia «entrain de revenir petit à petit à sa forme en dépit de son ratage au meeting de Courtoing en Belgique considéré comme un accident de passage». Il avait couru le 800 m en 1:48,47. Outre Hathat, sont qualifiés pour les Mondiaux 2015 les Algériens Hicham Bouchiche et Bilel Tabti (3000 m steeple), Abdelkrim Lahoulou (400 m haies), Larbi Bouraâda (décathlon) qualifié direct en tant que champion d'Afrique, Toufik Makhlofi (800 et 1500 m), Amina Bettiche (3000 m steeple), Souad Aït Salemi et Barkahoum Drici (Marathon).

Ranieri espère avoir Slimani à Leicester City

L'entraîneur italien Claudio Ranieri, fraîchement désigné aux commandes techniques de Leicester City (Premier League anglaise), a déclaré apprécier l'attaquant algérien Islam Slimani du Sporting Lisbonne (Div 1, Portugal), souhaitant l'enrôler dans son effectif, rapporte la presse locale citant "Sky Sport". Leicester City, qui avait auparavant sollicité en vain les services de Slimani, s'apprêterait à revenir à la charge pour s'offrir les services du meilleur buteur actuel des Verts, selon la même source.

Son contrat avec le club de la capitale portugaise jusqu'en 2017, l'attaquant de 27 ans intéresse également : Newcastle, West Bromwich, West Ham, Marseille Monaco et Real Sociedad, ajoute-t-on de même source.

S'il part à Leicester City, Slimani rejoindra son coéquipier en sélection algérienne, Ryad Mahrez, au club depuis janvier 2014 et avec lequel il accéderà en Premier League anglaise quelques mois après.

Chenihi à Tunis pour finaliser son transfert avec le Club Africain

Le milieu international algérien du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) Brahim Chenihi aura une entrevue mercredi soir avec le président du Club Africain Slim Riahi à l'issue de laquelle il officialisera son engagement avec le club de Ligue 1 tunisienne, rapporte le site spécialisé Kawarji.

Les dirigeants du MCEE ont finalement accepté de libérer leur joueur au Club Africain, suite à un accord trouvé entre les deux parties.

Chenihi remplacera son compatriote Abdelmoumen Djabou, dont le contrat n'a pas été prolongé, alors que le défenseur international algérien Hicham Belkacem a été retenu dans l'effectif dirigé par le technicien Daniel Sanchez.

Le natif de Msila devrait rejoindre sa nouvelle formation à l'occasion du stage préparatoire prévu à Hammam Bourguiba du 20 au 25 juillet.

Outre Chenihi (25 ans), dont la côte ne cesse de grimper après sa convocation chez les Verts, l'attaquant Walid Derrardja, meilleur buteur de la saison dernière (16 buts), est fortement convoité au pays et à l'étranger.

Le Club Africain, champion de Tunisie en titre, prendra part à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.



L'entraîneur italien Claudio Ranieri, fraîchement désigné aux commandes techniques de Leicester City (Premier League anglaise), a déclaré apprécier l'attaquant algérien Islam Slimani du Sporting Lisbonne (Div 1, Portugal), souhaitant l'enrôler dans son effectif, rapporte la presse locale citant "Sky Sport". Leicester City, qui avait auparavant sollicité en vain les services de Slimani, s'apprêterait à revenir à la charge pour s'offrir les services du meilleur buteur actuel des Verts, selon la même source.

Son contrat avec le club de la capitale portugaise jusqu'en 2017, l'attaquant de 27 ans intéresse également : Newcastle, West Bromwich, West Ham, Marseille Monaco et Real Sociedad, ajoute-t-on de même source.

S'il part à Leicester City, Slimani rejoindra son coéquipier en sélection algérienne, Ryad Mahrez, au club depuis janvier 2014 et avec lequel il accéderà en Premier League anglaise quelques mois après.

Chenihi à Tunis pour finaliser son transfert avec le Club Africain

Le milieu international algérien du MCE Eulma (Ligue 2 algérienne de football) Brahim Chenihi aura une entrevue mercredi soir avec le président du Club Africain Slim Riahi à l'issue de laquelle il officialisera son engagement avec le club de Ligue 1 tunisienne, rapporte le site spécialisé Kawarji.

Les dirigeants du MCEE ont finalement accepté de libérer leur joueur au Club Africain, suite à un accord trouvé entre les deux parties.

Chenihi remplacera son compatriote Abdelmoumen Djabou, dont le contrat n'a pas été prolongé, alors que le défenseur international algérien Hicham Belkacem a été retenu dans l'effectif dirigé par le technicien Daniel Sanchez.

Le natif de Msila devrait rejoindre sa nouvelle formation à l'occasion du stage préparatoire prévu à Hammam Bourguiba du 20 au 25 juillet.

Outre Chenihi (25 ans), dont la côte ne cesse de grimper après sa convocation chez les Verts, l'attaquant Walid Derrardja, meilleur buteur de la saison dernière (16 buts), est fortement convoité au pays et à l'étranger.

Le Club Africain, champion de Tunisie en titre, prendra part à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.



ES Sétif Signature imminente de Djabou

Le milieu international algérien Abdelmoumen Djabou, a trouvé un accord avec le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) et va officialiser son engagement dans les prochains jours, a appris l'APS mercredi auprès du club des Hauts-Plateaux.

Toutefois, l'ancien joueur du Club Africain (Ligue 1/Tunisie) a exigé une avance financière pour pouvoir apposer sa signature d'un contrat de deux saisons, précise la même source.

Djabou (28 ans) avait quitté l'ESS en 2012 pour s'engager avec le Club Africain.

Les responsables du club tunisien ont décidé de ne pas prolonger le contrat de l'Algérien.

Opéré des ligaments croisés du genou, l'ancien joueur de l'ES Sétif devra patienter jusqu'à novembre ou décembre prochains pour renouer avec la compétition.

Le président de l'Entente Hamar avait souligné récemment qu'il tenait au recrute-

ment de Djabou. "Djabou fait toujours partie de nos plans de recrutement durant cette intersaison, et contrairement à ce qui a été dit, nous comptons l'engager dès cet été surtout qu'il s'agit d'un enfant du club", avait-il affirmé.

L'ESS, champion d'Algérie en titre, a assuré jusque-là les services de sept nouvelles recrues : Tobaï, Chénihi, Hachi, Benlamri, Rebai, Kenniche et Haddouche.

Engagée à la phase des poules de la Ligue des champions, dont il est le tenant du trophée, le club sétifien s'est incliné lors de la première journée à domicile face à l'USM Alger (2-1) avant de l'emporter en déplacement à El-Eulma (1-0).



MC Oran (2015-2016) : Cavalli hésite à attribuer la 25e et dernière licence

Jean-Michel Cavalli, entraîneur du MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) hésite à engager un joueur à qui sera décerné la 25e et dernière licence, a appris l'APS mercredi auprès de la direction du club.

L'effectif du club oranais compte actuellement 24 joueurs alors que la direction a le droit à recruter un dernier joueur qui viendrait compléter le groupe des 25, soit le nombre de licences autorisées par les réglementations en vigueur.

Le technicien français compte mettre à profit le stage entamé lundi dernier à Oran pour avoir une idée claire sur le groupe, et du coup décider ou non sur l'idée de recruter un dernier joueur.

Le MCO aura jusqu'au 31 juillet à mi-



nuit, date de clôture de la période des transferts, pour trancher, même si l'éventualité de démarrer la saison avec 24 éléments est de mise.

La formation d'Al-Bahia a enregistré jusque-là l'arrivée de huit joueurs : Moussi (US Chaouia), Ziad (CRB Ain Fékrout), El Ogbli (USM Bel-Abbès), Aich (AS Khroub), Bouhaniche (Deportivo Leganes/D3 Espagne), Benyahia (CA Batna), Aliou Darbo (FC Mosta/division 1 maltaise) et Hamza Demane (US Chaouia), alors que quatre joueurs issus de la catégorie des U-21 ont été promus.

L'attaquant libyen Mohamed Zaâbia réintègre, quant à lui, les rangs du MCO après avoir été prêté à l'Ittihad Tripoli en janvier dernier.

Le club oranais entamera la prochaine saison footballistique en déplacement face au champion en titre l'ES Sétif, le week-end du 14 et 15 août.

Le FSV Francfort exige 150.000 euros pour prêter Aoudia à l'USM Alger

Le club du FSV Francfort, pensionnaire de la deuxième division allemande de football, a exigé la somme de 150.000 euros pour céder son attaquant algérien, Mohamed Amine Aoudia, à titre de prêt d'une année au profit de l'USM Alger, selon la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

« Ils ont exigé la somme de 150.000 euros, mais je pense qu'on va parvenir à les persuader de réduire ce montant de moitié. »

Ils vont privilégier l'intérêt du joueur et ils ne vont pas le bloquer », a déclaré Hadj Adlène, le porte-parole de l'USMA au site TSA.

L'ancien buteur de la JS Kabylie et de l'USMA s'est dit en outre optimiste quant à la conclusion de la transaction « dans quelques jours, voire les heures »

à venir », informant que les négociations « sont en très bonne voie ».

Aoudia (27 ans), qui a très peu joué la saison passée à cause d'une blessure au genou, est à Francfort depuis l'été précédent.

Il avait enfilé le maillot du Dynamo Dresden (Div 3, Allemagne) au cours de l'exercice d'avant pour sa première expérience en Europe.

Outre l'USMA, le club voisin du MC Alger souhaite lui aussi bénéficier de ses services.

Une correspondance a été envoyée par l'administration mouloudéenne à son homologue allemande demandant l'entame des négociations pour le rachat du contrat de l'avant-centre algérien, avait confié à l'APS, cette semaine, un membre du Conseil d'administration du "Doyen".



FORMATION DE STADIERS : La police a fait de grands pas et il appartient aux clubs de s'impliquer

Les services de la sûreté nationale ont accompli des pas importants en matière de formation des stadiers et il appartient maintenant aux présidents des clubs de football de « s'impliquer davantage », a indiqué mardi le contre-adjoint de police Mustapha Benaini, inspecteur régional Est. Des séances de travail, des séminaires

d'information et des actions de sensibilisation ont été organisées par les services de police à l'intention des présidents des clubs de football en vue d'« activer la concrétisation du programme national de lutte contre la violence dans les stades », a souligné M. Benaini au cours d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bi-

lan semestriel des activités de l'inspection régionale Est. Toutefois, le projet portant formation de stadiers « avance au ralenti » dans les wilayas de l'Est du pays, a ajouté le même officier, précisant que la police était « entièrement disposée à contribuer à cette action qui doit aboutir à la professionnalisation de cette mission qui ne se limite pas

à surveiller les supporters, mais aussi à les encadrer et à les orienter ». Quatre (4) clubs dans l'est du pays évoluent en ligue 1 et neuf (9) en ligue 2, a rappelé ce responsable, faisant part d'une « légère baisse » des incidents et des cas de violence, en 2015, dans les enceintes sportives dans l'est du pays. Depuis le début de la saison, il

a été enregistré 48 cas de violence à l'intérieur des stades et 19 dans leur voisinage, provoquant des blessures à 67 policiers et à 26 supporters, a ajouté M. Benaini, précisant qu'une moyenne de 445 policiers par match est appliquée pour un ratio d'un policier pour 13 supporters.

APS



Règlement TOMBOLA 2015

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social est situé : 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun Alger, ci-après «l'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL Abdelmajid; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Objet du règlement :

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 01/07/2015 au 30/07/2015, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les (20) coupons est fixée à dix (10) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de d'Algérie poste sera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte à tous les lectrices et lecteurs ayant rempli en intégralité les coupons de participation et envoyés à l'adresse : DK NEWS, BP 147 Bureau de poste Ben Aknoun 16028. Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouveront en page 27 devront

être découpés selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les poster avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs ne peuvent participer à cette tombola.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les candidats doivent résider en Algérie ;
- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

- Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu, donc éliminé. Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

plique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 27 qui comprendra des zones où le participant doit remplir : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, émail, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun, un des cadeaux suivants :

01- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

02- 1 Billet OMRA (Touring Voyage Algérien) + Pack Venus

03- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

04- 1 Parure (Soummam) + Pack (Venus)

05- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

06- 1 Billet d'avion (Aigle Azur) + Pack (Venus)

07- 1 Billet (Aigle Azur) + Pack (Venus)

08- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

09- 1 Séjour de 5 jours au (Royal Tulip) + Pack (Venus)

10- 1 Machine à laver (Condor) + Pack (Venus)

11- 1 Cuisinière (Condor) + Smartphone

(Condor) + Pack (Venus)

12- 1 Frigo (Condor) + Pack (Venus)

13- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

14- 1 Smartphone (Huawei) + Pack (Venus)

15- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

16- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

17- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

18- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

19- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

20- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

21- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

22- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

23- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

24- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

25- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

26- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

27- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

28- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

29- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

30- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

31- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

32- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

33- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

34- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

35- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

36- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

37- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

38- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

39- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

40- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

41- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

42- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

43- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

44- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

45- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

46- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

47- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

48- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

49- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

50- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

51- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

52- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

53- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

54- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

55- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

56- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

57- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

58- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

59- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

60- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

61- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

62- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

63- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

64- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

65- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

66- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

67- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

68- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

69- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

70- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

71- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

72- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

73- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

74- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

75- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

76- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

77- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

78- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

79- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

80- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

81- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

82- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

83- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

84- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

85- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

86- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

87- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

88- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

89- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

90- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

91- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

92- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

93- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

94- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

95- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

96- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

97- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

98- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

99- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

100- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

101- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

102- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

103- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

104- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

105- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

106- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

107- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

108- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

109- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

110- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

111- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

112- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

113- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

114- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

115- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

116- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

117- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

118- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

119- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

120- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

121- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

122- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

123- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

124- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

125- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

126- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

127- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

128- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

129- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

130- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

131- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

132- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

133- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

134- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

135- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

136- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

137- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

138- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

139- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

140- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

141- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

142- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

143- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

144- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

145- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

146- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

147- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

148- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

149- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

150- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

151- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

152- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

153- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

154- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

155- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

156- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

157- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

158- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

159- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

160- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

161- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

162- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

163- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

164- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

165- 1 Billet (Algérie Ferries) + Pack (Venus)

166-

M. El Ghazi à Luxembourg pour participer à une réunion sur l'emploi et les affaires sociales

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, participera jeudi au Luxembourg à une réunion avec les ministres de l'Union européenne (UE) chargés de l'emploi et des Affaires sociales, indique mercredi un communiqué du ministère.

M. El Ghazi participe à cette réunion à l'invitation de son homologue le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et Solidaire du Grand Duché du Luxembourg, dont le pays assure, depuis le mois de juillet 2015, la présidence de l'Union européenne.

La réunion qui se déroulera en marge des travaux du Conseil informel «Emploi et politique sociale» des ministres de l'UE chargés de l'emploi et des Affaires sociales, verra également la participation du ministre tunisien de la Formation professionnelle et de l'emploi, du ministre marocain de l'emploi et des Affaires sociales, ainsi que du directeur général du Bureau international du travail, de représentants de la Banque européenne d'investissement, du vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient/Afrique du Nord et du secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, note la même source.

Les discussions porteront sur les échanges de «bonnes pratiques mises en œuvre dans les pays concernés, en matière de promotion de l'emploi et des jeunes et d'amélioration de leurs qualifications et de leur employabilité».

En outre, cette rencontre constitue une opportunité pour le «renforcement de la coopération, notamment dans le domaine de la formation professionnelle à travers la mise en réseau des institutions de formation des pays de l'UE et des trois pays maghrébins».

Il sera question également de «la constitution de pôles d'excellence en matière de formation et de l'appui de l'Union européenne dans le domaine de l'ingénierie de la formation, de conception et d'élaboration de supports didactiques, de formation de formateurs, de modernisation des moyens technico-pédagogiques d'appui à la formation, de fourniture de matériels et d'équipements, ainsi que l'élaboration et la validation de programmes de formation en phase avec les évolutions technologiques dans le monde». La rencontre sera clôturée par une conférence de presse animée conjointement par le ministre luxembourgeois, la commission européenne et les trois ministres maghrébins, ajoute la même source.

Félicitations



Fayçal pour ta réussite à l'examen de 5e avec mention très bien! Quand nous, tes parents, nous voyons le chemin parcouru et tout le travail que tu as fourni depuis cinq ans, nous n'avons qu'une seule chose à dire : c'est mérité ! Et puisse le succès de ce jour annoncer les grandes réalisations de demain insha allah ! Bravo encore !

Les familles YAKOUBI et MEZIANI

Félicitations

Le papa Bahmed Imed, la maman Bahmed Houna, félicitent chaleureusement leur fils Bahmed Zakaria pour sa réussite au CEM. Rendez-vous au Baccalauréat insha allah

ALGÉRIE - UE Le Commandant de la force navale de l'UE en Méditerranée en visite aujourd'hui en Algérie

Le vice-amiral Enrico Credendino, Commandant de l'opération navale de l'Union européenne (UE) en Méditerranée, baptisée «Eunavfor Med», effectuera jeudi une visite en Algérie, a indiqué mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Cette visite «s'inscrit dans le cadre d'une tournée qui vise à informer les pays de la région sur la nature des missions assignées à cette opération lancée en juin 2015 pour lutter contre les réseaux de trafic des migrants en mer Méditerranée», a précisé la même source. Au cours de sa visite, le responsable européen sera reçu par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, ainsi que par d'autres responsables algériens. Cette visite du commandant de l'Eunavfor Med illustre l'importance accordée par le partenariat européen à la place et au rôle de l'Algérie dans la région et répond à l'attachement de notre pays aux vertus du dialogue et de la

concertation pour relever les défis communs», a-t-on souligné.

S'agissant des défis liés à la migration, l'Algérie «a toujours plaidé en faveur d'une approche globale dans la prise en charge de cette question, alliant à la fois les impératifs de sécurité, de développement et de respect de la dignité humaine», a ajouté la même source.



ALGÉRIE - CORÉE SUD L'Algérie partenaire «clé» de la Corée du Sud en Afrique

L'Algérie est le partenaire «clé» de la Corée du Sud en Afrique dans différents domaines, a indiqué mercredi à Alger, le ministre des Affaires étrangères de la République de Corée, Yun Byung-Se. «L'Algérie est notre partenaire clé en Afrique et est également le seul pays africain avec qui nous avons une stratégie de partenariat dans différents domaines», a déclaré à la presse M. Byung-Se, à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediene. Le chef de la diplomatie sud-coréenne a exprimé, à l'occasion, son souhait de voir le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra effectuer une visite en Corée du Sud pour poursuivre la concrétisation des résultats de la coopération entre les deux pays. Il a par ailleurs, salué le rôle «important» que joue M. Lamamra dans le continent africain, qualifiant les relations algéro-sud-coréennes d'«excellentes». M. Byung-Se a

été accueilli à son arrivée à Alger par M. Lamamra. Sa visite de deux jours à Alger s'inscrit dans le cadre du renforcement du dialogue politique de haut niveau entre les deux pays, a indiqué mardi le ministère des affaires étrangères. Cette visite constituera une nouvelle opportunité pour les responsables algériens et sud-coréens d'examiner l'état des relations bilatérales et d'échanger les points de vue sur les questions de l'actualité régionale et internationale d'intérêt commun, a-t-on ajouté. Le programme de la visite du chef de la diplomatie sud-coréenne qui sera accompagné d'une importante délégation, prévoit une série d'entretiens et d'audiences qui permettront aux deux parties de conforter leur volonté d'approfondir et de diversifier la coopération bilatérale, conformément à la lettre et à l'esprit de la déclaration de partenariat stratégique signée à Alger, en 2006, par les chefs d'Etat des deux pays, a souligné le ministère.

L'aide publique au développement doit être «revisée» dans un esprit de partenariat

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a mis en avant, mercredi à Addis-Abeba, la «conviction» de l'Algérie que l'aide publique au développement (APD) devrait être «revisée» dans un «esprit de partenariat et conformément aux principes relatifs à son efficacité».

«C'est la conviction de l'Algérie que l'aide publique au développement (APD) qui a un rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté, le renforcement des capacités productives des pays pauvres et la réduction des déficits en matière d'infrastructures, devra être revisée dans un esprit de partenariat et conformément aux principes relatifs à son efficacité déjà définis en commun, notamment la question de la structure et de l'allocation», a souligné M. Messahel dans son allocution à la 3ème conférence internationale sur le financement du développement. Réitérant son «appel au respect des engagements pris en matière d'aide publique au développement», l'Algérie salue les pays qui ont annoncé, lors de cette conférence, l'augmentation du niveau de leur APD ou bien ont confirmé les engagements déjà pris, a-t-il indiqué. A ce titre, a poursuivi M. Messahel, l'Algérie «plaide pour le respect de l'intégralité des

engagements pris dans le cadre du consensus de Monterrey qui consacre clairement l'allégement de la dette, la promotion de l'investissement productif et la réforme de la gouvernance économique mondiale». «Nous demeurons convaincus qu'un moratoire sur le remboursement de la dette publique est absolument nécessaire en direction des pays à faible revenu», a-t-il fait valoir. Par la même occasion, il a souligné l'importance de la tenue de cette conférence, du fait notamment, a-t-il relevé, qu'«elle intervient dans une période charnière pour l'agenda international pour le développement, à la croisée de l'évaluation des objectifs du millénaire pour le développement et du lancement des objectifs de développement durable».

«L'Algérie est d'avis que la réalisation de l'ambition que nous avons collectivement formulée lors du Sommet de Rio+20 repose sur notre contribution au triple succès de la présente conférence, du Sommet pour l'adoption de l'agenda de développement Post-2015 de septembre 2015 et de la 21e conférence des Etats parties à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique à la fin de l'année, loin de toute idée de conditionnalité indue ou de procès d'intention injustifiée», a relevé M. Messahel.

«Une évaluation à la fois bienveillante et sans complaisance des progrès accomplis dans la mise en œuvre du consensus de Monterrey et de la déclaration de Doha dans un contexte marqué par une accélération de la mondialisation, de l'expansion des économies majeures induite et des crises systématiques, ravageuses pour les pays en développement qui l'ont accompagnée, nous paraît être la méthode appropriée pour admettre l'existence d'avancées indéniables sur les fronts de la lutte contre l'extrême pauvreté et du développement social», a-t-il estimé. Il a considéré que «cette méthode objective ne manquera pas de faire ressortir les éléments essentiels du débat tels que les efforts gigantesques déployés par les pays africains, dans leur ensemble, depuis la lancement de l'initiative du NEPAD en 2002 pour améliorer la gouvernance sous tous ses aspects au service de l'optimisation de la mobilisation de l'éventail des sources de financement du développement au plan interne». Il s'agit également d'une «meilleure allocation des ressources disponibles ou bien encore l'hypothèque de la dette extérieure qui a privé de nombreuses économies du Continent de gains escomptés de ces efforts endogènes», a encore expliqué M. Messahel.